



LA PRESSE  
AUX OSCARS  
ARTS

LA  
PRESSE

MONTRÉAL EN LUMIÈRE

SUIVEZ  
NOTRE  
GUIDE!

ARTS

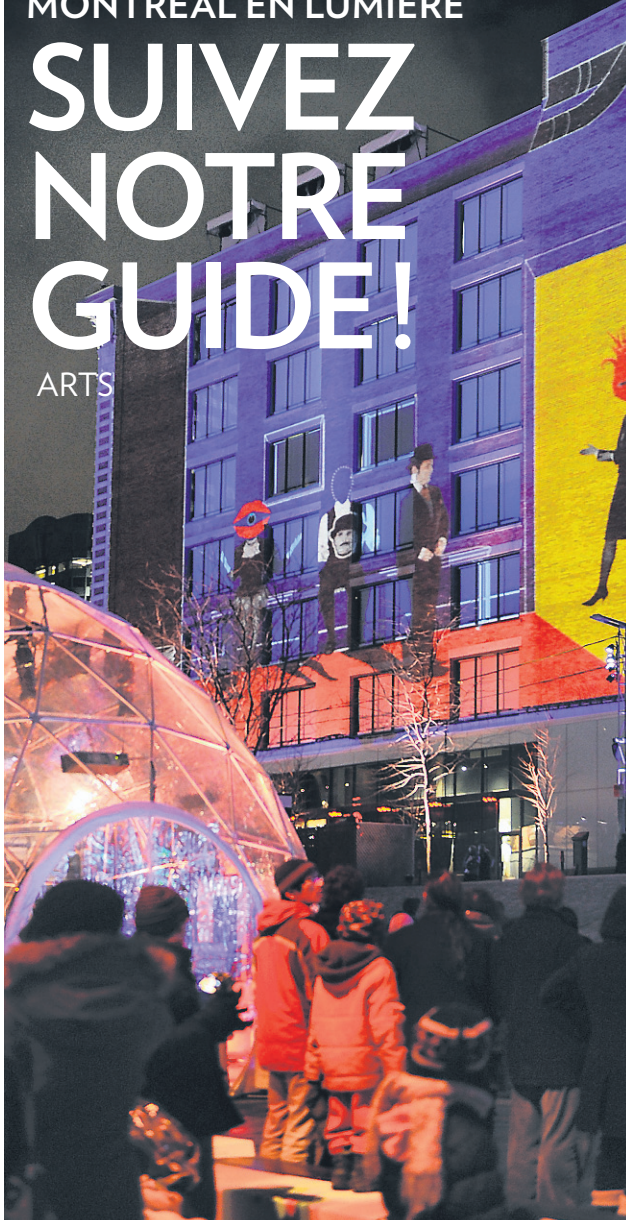


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE



Pauline Marois, chef  
du Parti québécois

PHOTO ROBERT SKINNER ARCHIVES LA PRESSE

EXCLUSIF

SONDAGE CROP-LA PRESSE

FRAPPANT

Pauline Marois fait une remontée spectaculaire.  
La CAQ recule encore. PAGES A2 ET A3



VINCENT  
MARISSAL  
LA DAME  
DE BÉTON



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

DROITS DE SCOLARITÉ  
ELLE EST EN FAVEUR  
DE LA HAUSSE...

... à ses risques et périls. PAGES A18 et A19

MA SAVATE  
AU CANADA

Les combats d'arts  
martiaux mixtes  
étant interdits en  
France, des cousins  
s'exilent au Québec.  
SPORTS

EXCLUSIF

INSTITUT DE  
CARDIOLOGIE

Le bloc opératoire  
fonctionne au ralenti.  
PAGE A7



ÉTIQUETAGE  
DU BŒUF  
CANADIEN,  
VRAIMENT?

Difficile de savoir de quel  
pays provient notre viande.  
Un producteur québécois  
s'en offusque. PAGE A14

Daniel Morel,  
producteur de bœuf  
à Roxton Falls,  
en Montérégie.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES!



LE RENARD.CA  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

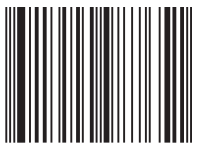


PAGE A16

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Est-ce que la reconstruction du Canadien fait partie du mandat  
de la commission Charbonneau?

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



LV 621924 98765 1

VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD!

0000%

OFFRE PROLONGÉE!

acompte paiement intérêts

NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN!

LASIK MD  
VISION  
CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de

490\$ par œil\*

LASIK 100% laser disponible

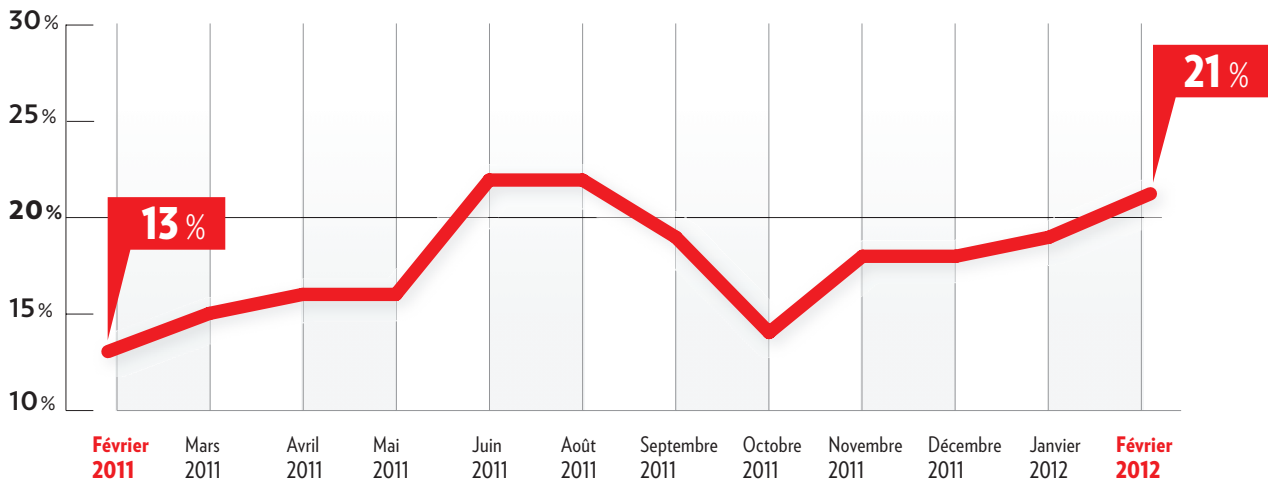
Consultation GRATUITE  
1 877 768-9888 • [www.lasikmd.com](http://www.lasikmd.com)

POINTE-CLAIRE • LAVAL • MONTRÉAL • BROSSARD

\* Sous réserve d'approbation de crédit de Services de contact. Desjardins. Pour être éligible à cette offre, vous devez être résident au Québec depuis au moins 12 mois et être titulaire d'un permis de conduire valide. Cette offre est valable jusqu'au 31 mars 2012. Les prix sont personnalisés en fonction de votre situation. Les prix sont sujets à changement sans préavis et varient selon la prescription. Correction de la vue au laser est un acte médical qui nécessite une consultation préalable. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

## SONDAGE CROP-LA PRESSE

## LE MEILLEUR PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC



JEAN  
CHAREST  
PLQ

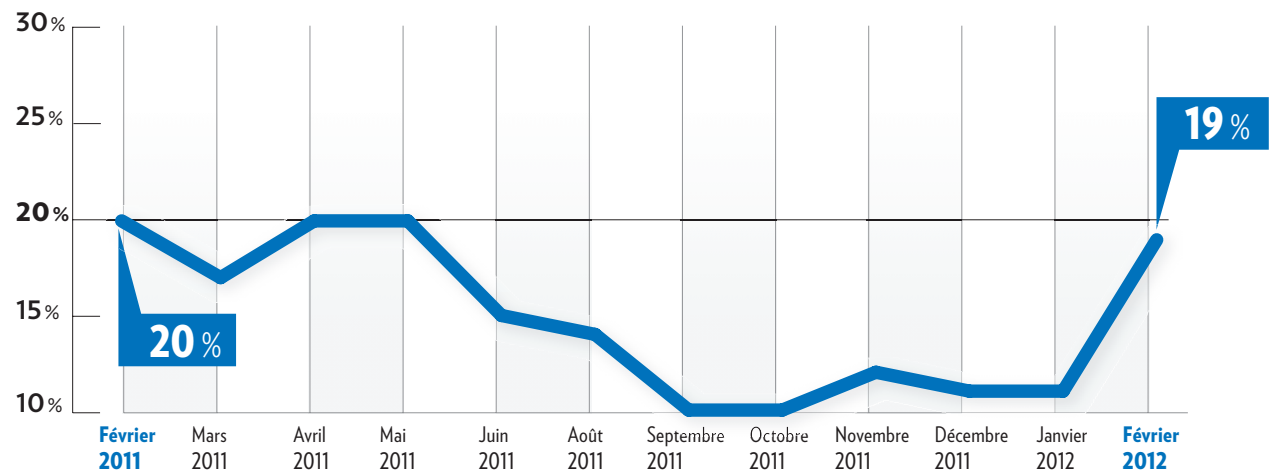


PHOTO LA VOIX DE L'EST

PAULINE  
MAROIS  
PQ



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE



**MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE :** Du 17 au 21 février 2012, CROP a mené un sondage en ligne auprès de 1000 répondants. Les résultats ont été pondérés afin de refléter la distribution de la population adulte du Québec selon le sexe, l'âge, la région de résidence, la langue d'usage à la maison, la langue maternelle, le niveau de scolarité ainsi que les valeurs socioculturelles des répondants.

# MARROIS REBONDIT

La chef du PQ, dont la cote stagnait il y a encore un mois, a presque rejoint ses rivaux, et ferait le meilleur premier ministre aux yeux de 19 % des Québécois. Son parti a fait lui aussi un « bond spectaculaire » et mène dorénavant dans les intentions de vote. Pour Jean Charest et François Legault, les nouvelles sont moins bonnes. Le premier traîne un taux d'insatisfaction élevé, tandis que le chef de la CAQ perd des appuis depuis décembre.



DENIS LESSARD  
DU BUREAU  
DE QUÉBEC

La fin des querelles au Parti québécois (PQ), un conseil national sans histoire et un coup de barre à gauche portent leurs fruits pour Pauline Marois. Le PQ fait un « bond spectaculaire » dans le cœur des électeurs. En prime, la chef péquiste rejoint ses adversaires, rétablie tout à coup parmi les candidats au poste de premier ministre.

Selon le plus récent sondage CROP, c'est la fin de la traversée du désert qui a commencé en juin 2011 avec les démissions fracassantes de Pierre Curzi, Louise Beaudoin et Lisette Lapointe.

L'enquête réalisée pour *La Presse* auprès de 1000 internautes, du 17 au 21 février, constate une forte hausse du Parti québécois, qui passe en un mois de 21 à 30 % des intentions de vote.

La Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault poursuit sa descente aux enfers. Le nouveau parti arrive désormais troisième; il est passé de 31 à 26 %, une très claire tendance à la baisse entamée depuis décembre dernier. Selon Youri Rivest, vice-président de CROP, le parti de M. Legault a eu « un manque de cohésion dans le message, il y a un flottement. Le chef incarne toujours le changement, mais les gens se demandent quel changement il propose ». Au cours des derniers jours, des erreurs stratégiques ont plombé davantage un parti qui était déjà en chute. « La CAQ avait jusqu'ici courtisé tous ceux qui veulent du changement, elle doit les partager désormais avec le PQ », explique M. Rivest.

Québec solidaire cède quant à lui trois points, de 11 à 8 % des intentions de vote. L'enquête a été menée peu après l'annonce de M<sup>me</sup> Marois d'abolir la cotisation santé universelle de 200 \$ pour relier la facture aux plus fortunés. « Elle est retombée sur ses pattes et a retrouvé son fonds de commerce, la gauche et les souverainistes », souligne l'expert, qui rappelle les annonces de la chef péquiste visant à rassurer ses militants les plus souverainistes.

Rien ne bouge du côté libéral: le parti de Jean Charest récolte 29 % des intentions de vote, le même score qu'en janvier. L'insatisfaction à l'égard du gouvernement ne bronche pas davantage, en dépit de la multiplication des annonces gouvernementales – on constate toujours 70 % d'électeurs insatisfaits, autant qu'en janvier.

Selon Youri Rivest, des élections cette semaine auraient donné « un gouvernement probablement péquiste, mais certainement minoritaire ». La

remontée de M<sup>me</sup> Marois est « spectaculaire », insiste-t-il, relevant que son parti et elle ont désormais retrouvé les niveaux d'appuis de mai 2011, avant la série de démissions dans le caucus péquiste. Avec de tels chiffres, le premier ministre Charest « serait très téméraire » s'il engageait ses troupes en campagne électorale; en 2007, Jean Charest avait failli perdre le pouvoir et s'était retrouvé minoritaire, alors qu'il n'y avait que 53 % d'insatisfaits.

2020 Rue de la montagne, Montréal.

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS



VOUS AVEZ UNE NOUVELLE  
À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE  
SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 23
Astrologie du jour	AFFAIRES 24
Bourses	AFFAIRES 17 et 18
Débats	A22 et 23
Décès	AFFAIRES 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 8

Loteries	A14
Monde	A20 et 21
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 19
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	AFFAIRES 24

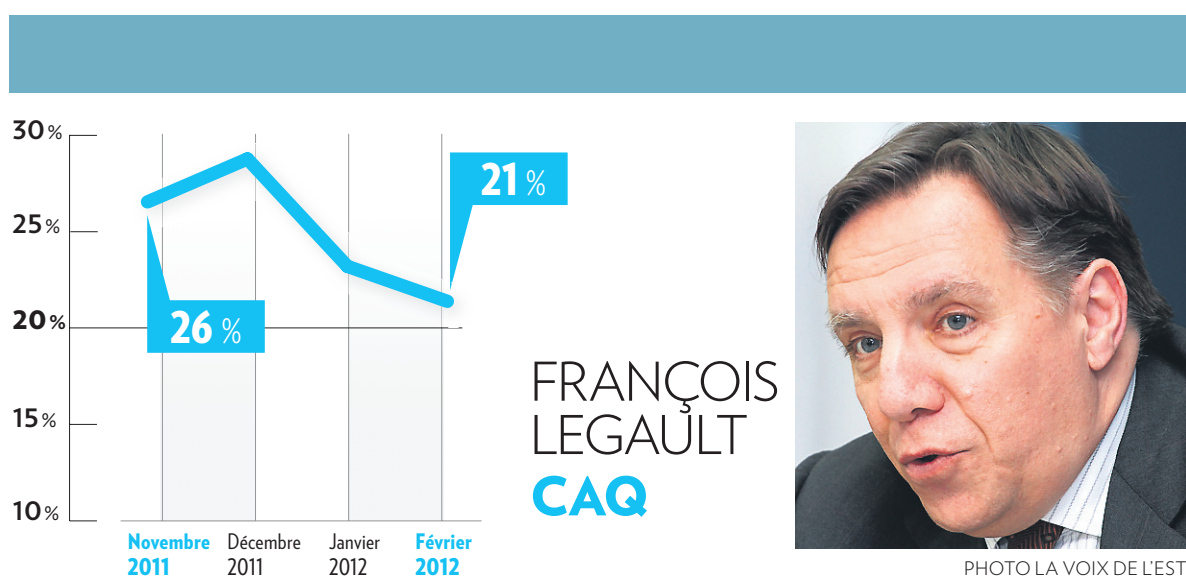
## Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum 4. AFFAIRES 19

(514) 845-4651

CHATEAUDIVOIRE.COM

## SONDAGE CROP-LA PRESSE



## INTENTIONS DE VOTE AU PROVINCIAL

FRANCOPHONES après répartition  
(715 répondants)

	Février 2012
<b>PQ</b>	<b>36%</b>
<b>CAQ</b>	<b>31%</b>
<b>PLQ</b>	<b>18%</b>

ENSEMBLE DU QUÉBEC après répartition  
(1000 répondants)

	Janvier 2012	Février 2012
<b>PQ</b>	<b>21%</b>	<b>30%</b>
<b>CAQ</b>	<b>31%</b>	<b>26%</b>
<b>PLQ</b>	<b>29%</b>	<b>29%</b>



L'écart d'un point seulement entre libéraux et péquistes est trompeur. Les électeurs francophones décident du sort d'une centaine de circonscriptions sur 125; or ils votent à 36% pour le PQ. La CAQ obtient 31% d'appuis chez les francophones et les libéraux arrivent très loin derrière avec 18%.

## Mauvaise direction

Autre voyant rouge au tableau de bord de Jean Charest, une très forte majorité des électeurs, 65% contre 35%, estiment que le Québec «va dans la mauvaise direction». «C'est une mesure du désir de changement, et ce souhait est toujours aussi clair chez les électeurs», observe M. Rivest.

Le sondage ne comporte pas de surprises dans les régions. La CAQ domine dans la région de Québec avec 40% d'appuis, mais son étoile pâlit à Montréal avec seulement 22% d'intentions de vote. «Le parti peine à s'implanter dans l'île de Montréal et à un problème avec les anglophones», souligne M. Rivest. Le Parti libéral (PLQ) fait recette à Montréal avec

37% d'appuis contre 26% pour le PQ. Dans les autres régions, toutefois, le PQ caracole en avant, avec 35% d'intentions de vote, suivi de loin par la CAQ avec 28%. Un peu plus d'un électeur sur cinq – 22% – vote libéral en région.

CROP a une autre bonne nouvelle pour M<sup>me</sup> Marois. «L'enthousiasme envers Pauline Marois a augmenté considérablement en février», souligne Youri Rivest. Depuis des mois, on assistait à un duel entre Jean Charest et François Legault quand on demandait aux Québécois qui ferait le «meilleur premier ministre». En février, M<sup>me</sup> Marois fait subitement son entrée dans l'équation.

Il y a un mois, 11% des gens pensaient qu'elle était la meilleure candidate au poste de premier ministre. Ils sont désormais 19%. Elle talonne M. Charest et Legault, au coude à coude avec 21% de supporteurs. Jean Charest a gagné deux points et François Legault en a cédé autant au cours du dernier mois.

Les partis de Jean Charest et Pauline Marois sont pratiquement à égalité dans le plus récent sondage CROP-La Presse, sauf en ce qui concerne les intentions de vote des électeurs francophones, qui ont une influence déterminante dans de nombreuses circonscriptions. Sur cet aspect, le Parti québécois a une nette avance sur le Parti libéral.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES REUTERS

## Le retour de la dame de béton



En entendant le surnom de dame de béton pour la première fois le mois dernier, bien des Québécois ont imaginé Pauline Marois en train de couler dans les eaux tumultueuses de la politique, entraînée par les crises de son ingouvernable parti.

Eh bien non, M<sup>me</sup> Marois n'a pas coulé. Au contraire, la revoilà dans la course, propulsée par un sursaut spectaculaire, elle qu'on croyait (j'en étais, je l'admets) condamnée!

Qui aurait cru que le béton peut rebondir autant? Et aussi vite? Le Parti québécois a gagné 9 points en un mois (21% en janvier, 30% en février) et Pauline Marois fait un bond de 8% à la question «Quel chef ferait le meilleur premier ministre?». C'est la première fois depuis que François Legault est officiellement dans le portrait (en novembre) que la chef péquiste redevient compétitive avec ses adversaires aspirants premiers ministres (Legault: 21%, Charest: 21%, Marois: 19%) et la première fois depuis mai que sa cote est en hausse.

*Avec un taux d'insatisfaction collé autour de 70% et un si faible appui chez les francophones, Jean Charest va maintenant devoir considérer la fenêtre automnale.*

La persévérance de M<sup>me</sup> Marois semble avoir favorablement impressionné les électeurs. Ceux-ci ne font apparemment pas trop de cas des propositions controversées adoptées par le PQ à son conseil national de la fin du mois de janvier (vote à 16 ans et référendums d'initiative populaire), mais ils apprécient la résilience de la chef péquiste.

Ce n'est pas gagné pour le PQ, qui accuse tout de même un sérieux retard par rapport à son meilleur score de l'an dernier (40% en avril 2011, 30% aujourd'hui), mais il semble bien que l'hémorragie soit terminée.

Dans l'ensemble, les nouvelles sont plutôt bonnes pour le PQ, mais deux données en particulier feront sourire M<sup>me</sup> Marois ce matin: en avance chez les électeurs francophones (PQ: 36%, CAQ: 31% et PLQ: 18%) et en tête hors Montréal et grande région de Québec.

En gros, ce sondage laisse présager une lutte électorale régionale répartie ainsi: PQ: 450 et 819, CAQ: 418 et PLQ: 514 (entendre, surtout les parties ouest et nord de Montréal). On voit se dessiner une lutte à deux PQ-CAQ en région, un bloc de circonscriptions acquises aux libéraux (dans l'ouest de Montréal et en Outaouais) et vraisemblablement un gouvernement minoritaire au final.

Cela dit, il est prématuré de prévoir la lutte électorale puisque ce sondage vient de fermer la «fenêtre» sur les doigts de Jean Charest. Avec un taux d'insatisfaction collé autour de 70% et un si faible appui chez les francophones, Jean Charest va maintenant devoir considérer la fenêtre automnale.

Ce sondage jette aussi une douche froide sur la CAQ de François Legault, qui ne cesse de perdre des plumes depuis deux mois.

Après avoir trôné en tête, avec des scores dépassant parfois les 40%, alors qu'elle n'était qu'un mouvement, la CAQ en arrache depuis qu'elle est devenue un parti. De toute évidence, la CAQ souffre du syndrome THTT (trop haut trop tôt). Le passage de mouvement à parti politique est difficile pour la CAQ, qui doit maintenant préciser ses engagements et gérer un caucus disparate formé d'adéquistes, de péquistes et d'indépendants. Le manque de cohésion de ce caucus, la vive réaction du milieu scolaire aux promesses de M. Legault et la présence d'un transfuge trop bavard selon ses propres collègues ont fait mal à la CAQ.

Plus encore, c'est l'absence de nouveaux visages, de renouveau et la concrétisation d'une véritable nouvelle alliance qui mine ce parti qui promettait une coalition des forces vives du Québec.

François Legault doit présenter de nouveaux candidats dans les prochains jours, mais il devra faire vite pour officialiser l'arrivée de recrues dans son écurie parce que les derniers chiffres risquent de faire peur aux meilleurs chevaux.

Parlez-en à Paul Martin. Lui aussi était assis sur une tonne de bons CV avant que sa bonne fortune ne l'abandonne, obligeant ses recruteurs à supplier des candidats sur lesquels ils levaient le nez quelques mois avant.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, et le cochef de Québec solidaire, Amir Khadir, ont sommé Gaétan Barrette de se brancher cette semaine entre la CAQ et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. François Legault et son entourage accueilleraient volontiers M. Barrette. Celui-ci est intéressé, disent-ils, mais il veut être sûr de gagner avant d'abandonner ses lucratives activités professionnelles. Les derniers sondages ne le pousseront sans doute pas vers un changement de carrière. Et il n'est probablement pas le seul.



Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca



# Théâtre



**PIERRE  
FOGLIA**  
CHRONIQUE

La mère, 40 ans. Son fils, 17 ans. On est à Montréal. Le fils fréquente une école secondaire publique, un bon élève. Mais il vient d'avoir une mauvaise note en... art dramatique. La maman (qui a fait du théâtre) s'en étonne plus qu'elle s'en chagrine: mais enfin, pourquoi tu ne te forces pas un peu, c'est amusant le théâtre?

Le fils: Tu veux savoir pourquoi? Parce que le prof est con, parce que le cours est plate, parce qu'on fout rien, le cours entier, c'est de la marde.

La mère: Un texte de qui? Un drame, une comédie?

Le fils: Tu comprends rien, de la marde, de la MAR-DEU.

La mère: Change de ton, s'il te plaît. Je ne peux pas croire que tu ne sais même pas le nom de l'auteur de la pièce que tu as à apprendre...

Le fils excédé lui lance une feuille, tiens, lis. Du grand art, je t'avertis.

La mère lit. Relit. Atterrée. À son fils: Je te donne entièrement raison, c'est de la pure marde.

Elle m'a envoyé le texte en question.

...  
Cela s'appelle *Le Coup du Canapé*. Une petite recherche sur l'internet mène rapidement à l'auteur, un certain Jean-Pierre Roubaud, Français, musicien, écrivain, scénariste, je ne sais pas trop.

Trois personnages, A, B et C. B est allongé sur un canapé, les deux autres vont tenter de lui prendre sa place. Le texte comporte une quarantaine de répliques très brèves, je ne vous l'infligerai pas au complet. Ça commence comme ça.

A - Qu'est-ce que t'as dit?  
B - J'ai rien dit.

C - Si, t'as dit quelque chose.

A - C'est vrai ça, il le fait toujours.

B - Mais j'ai rien dit j'étais là!

C - Ça veut rien dire!

A - Dire que j'étais là pour te justifier c'est minable.

B - Putain, mais puisque je vous dis que j'ai rien dit!

C - Ouais, c'est ça, tu nous prends pour des cons?!

On s'arrête ici une seconde pour noter que six fois l'auteur confond le présent et le passé composé du verbe dire; je dis,

tu dis avec un «S» mais j'ai dit et qu'est-ce que t'as dit avec «T», sacrement, on est à l'école, vous ne leur apprenez plus à écrire, bon, au moins ne leur apprenez pas à faire des fautes.

Mais surtout, pourquoi un texte d'une telle inanité? Vous n'avez rien trouvé dans la dramaturgie québécoise, chez Dubé, Ronfard, Ducharme, Dubois, Gauvreau, Michel Marc Bouchard, Tremblay, Michel Tremblay, vous avez entendu parler de Michel Tremblay?

Quant à la fin de cette saynète, ciel, ciel! la fin! A et C finissent par faire fuir B, s'installent sur le canapé, et après un certain temps:

C - T'as pétié?

A - Non, j'ai pas pétié.

C - Ah si t'as pétié!

A - Mais non j'ai rien fait!

C - Si, si, si, t'as pétié.

A - Non mais... attend, tu veux me piquer ma place!

Ça finit comme ça.

...  
Je ne tiens pas à nommer l'école ni le prof que j'ai fini par rejoindre. Il s'est dit désolé pour les fautes.

Et pour le texte, non? Vous n'êtes pas désolé?

Il me dit que c'est une exception - un battement de cils, m'a-t-il répété à trois reprises - dans l'ensemble de son matériel pédagogique, il se trouve que ce matin-là il était pressé, pas bien réveillé, il est allé piger ce texte sur l'internet, bon, il n'a pas vu les fautes...

Comment ça, ce matin-là? Le cours qu'il donne à 11h, il le prépare le matin même?

Convenez-vous au moins de la nullité du texte?

Oui et non. Ça fonctionne avec les élèves, soutient-il. Il n'a pas ajouté: vous savez, il ne faut pas trop leur en demander, mais s'il ne l'a pas ajouté, comment se fait-il, alors, que je l'ai entendu pareil?

...  
Vous vous doutez bien qu'aux prochaines élections, je n'irai pas voter - si jamais je vais voter - pour la Coalition avenir Québec, la fameuse CAQ. N'empêche que leur projet éducatif est très loin de me puer au nez comme le reste de leur beau programme.

Je ne parle pas de l'abolition des commissions scolaires. Je parle de l'évaluation des profs. Mais d'abord, ai-je bien compris que la CAQ se propose d'augmenter le salaire de tous les profs, les bons comme les pas bons, de 20%? J'applaudis à deux mains. Ai-je bien compris que la CAQ se propose même d'augmenter le salaire des profs qui enseignent en milieu défavorisé de 30%? J'applaudis encore. Bref, ai-je bien compris qu'en toute occurrence, les meilleurs profs ne seront pas payés plus cher que les moins bons?

Alors si j'ai bien compris ce qui précède, je veux bien entendre la proposition de la CAQ sur une forme

d'évaluation des profs. Par exemple, je ne serais pas contre un contrôle qui permettrait d'interpeller le prof d'art dramatique dont je viens de parler, d'interpeller les profs qui font 43 fautes dans les notes qu'ils adressent aux parents, pas pour les foutre à la porte, juste pour leur dire tu penses pas que t'aurais besoin d'un petit cours de rattrapage sur le passé composé des verbes du troisième groupe, tu penses pas que t'aurais besoin d'un cours de culture générale? Après tout, tu travailles dans une école, pas dans une usine à chaussures.

LA QUESTION — On change complètement de sujet, pour le concours Kateri-Katera-Yoplà-c'est-quoi-la-question, vous avez été si nombreux à trouver la bonne réponse que si je devais tous vous emmener passer une semaine à Kahnawake comme promis, ça prendrait plusieurs autobus et on aurait l'air d'un convoi de l'âge d'or en route pour Sainte-Anne-de-Beaupré.

Remarquez que vous avez été tout aussi nombreux à ne pas trouver la bonne réponse et je me demande si le gagnant n'est pas parmi ceux-là, celui-ci par exemple:

Est-ce qu'elle vendait des cigarettes? Mais s'avisant qu'il n'y avait pas de cigarettes à cette époque, il reformule aussitôt la question: est-ce qu'elle vendait du tabac à pipe?

## EN BREF

### Dépôt du projet de loi sur les retraites

La décision d'injecter des fonds publics pour renflouer le régime de retraite, déficitaire, des 27 000 cadres du gouvernement du Québec est «délicate et difficile», a souligné hier la présidente du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne. M<sup>me</sup> Courchesne a déposé hier le projet de loi 58 qui autorise Québec à injecter des fonds publics dans ce régime pour éviter aux adhérents des augmentations importantes de cotisations. Afin d'éviter ces hausses douloureuses, Québec doit injecter de 175 à 295 millions de dollars, sur les cinq ans de l'entente, dans le Régime de retraite du personnel d'encadrement.

— Denis Lessard

### Bellemare en faveur d'une justice plus sévère

Le gouvernement Charest est en rupture avec la population du Québec en matière de sévérité des peines criminelles et le gouvernement Harper doit redoubler d'efforts pour mieux faire connaître ce qu'il propose. C'est en ces termes que l'ancien ministre de la Justice du Québec Marc Bellemare a signalé son appui au projet de loi C-10, lors de sa comparution en comité sénatorial à Ottawa, hier matin. «La population du Québec se fait dire des choses qui ne sont pas véridiques», a-t-il lancé à l'égard des prises de position du gouvernement de Jean Charest contre ce projet de loi omnibus qui vise à rendre le système de justice criminelle plus sévère. Il fait l'objet d'une étude intensive au comité sénatorial sur la justice cette semaine.

— Hugo de Grandpré

### Legault veut discipliner son caucus

Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, tente d'imposer une certaine discipline à son caucus en prévision d'élections générales qu'il croit imminentes. En annonçant hier à Montréal la tenue du congrès de fondation de la CAQ les 20 et 21 avril à Victoriaville, M. Legault s'est dit convaincu que des élections seront déclenchées à court terme. En attendant, M. Legault a reconnu qu'il lui avait fallu discuter avec le transfuge péquiste François Rebello afin qu'il cesse d'avancer de son propre chef des propositions qui ne figurent pas dans le programme de la CAQ.

— La Presse Canadienne

# C'EST LA GRANDE LIQUIDATION D'HIVER!

JUSQU'À

# 50%

DE RABAIS\* SUR LES RAQUETTES, LES BOTTES ET LES VÊTEMENTS D'HIVER

---

DE PLUS,

# ON PAIE LES TAXES\*

SUR TOUS LES ARTICLES EN MAGASIN, MÊME SUR CEUX DÉJÀ À PRIX RÉDUIT!

Excluant Canada Goose, armes à feu et munitions.

JUSQU'AU 26 FÉVRIER



**CYRIL CHAUQUET SERA AU SAIL DU QUARTIER DIX30**

**LE SAMEDI 25 FÉVRIER ENTRE 12 H 30 ET 16 H**





**LA PLUS GRANDE DESTINATION PLEIN AIR**

BELCEIL - BROSSARD - LAVAL - OSHAWA - OTTAWA - QUÉBEC - VAUGHAN

\* SAIL accorde un rabais qui équivaut aux deux taxes (TPS et TVQ) sur la marchandise seulement. Non applicable aux cartes-cadeaux, aux permis, aux armes à feu, aux munitions et aux articles Canada Goose. Détails en magasin. En vigueur jusqu'au 26 février 2012.





PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Il y a un an, le ministre de la Santé Yves Bolduc inaugurerait les nouvelles salles d'opération de l'Institut de cardiologie de Montréal.

**Pénurie d'infirmières** à l'Institut de cardiologie

## La moitié des salles d'opération sont fermées

EXCLUSIF

SARA CHAMPAGNE

L'Institut de cardiologie de Montréal est reconnu comme étant le mieux équipé au pays, mais seule la moitié de ses salles d'opération sont utilisées en raison d'une pénurie d'infirmières en soins critiques. Ces salles d'opération sont à la fine pointe de la technologie. Elles ont été inaugurées il y a un an à peine par le ministre Yves Bolduc, après avoir bénéficié d'un investissement de 30 millions de Québec, justement pour augmenter le nombre d'interventions par année. Mais à l'heure actuelle, seulement la moitié des patients dont le délai d'intervention recommandé est de trois mois ou moins parvient à la table d'opération, a constaté *La Presse*.

Le chef du service de l'Institut et président de l'Association des chirurgiens cardio-vasculaires et thoraciques du Québec, le Dr Michel Pellerin, confirme qu'il arrive à peine à faire fonctionner quatre salles sur un total de sept salles hyper sophistiquées, prêtes à fonctionner à plein régime.

«On gère constamment entre 250 et 260 personnes sur nos listes d'attente pour subir une opération. C'est énorme, déplore le Dr Pellerin. On arrive à opérer les cas urgents, mais pour les autres cas, l'attente est facilement de trois à six mois. En ce qui concerne les réparations valvulaires, l'attente peut aller jusqu'à neuf mois. Ce ne sont pas des conditions cardiaques qui mettent en danger la vie des patients, mais l'attente a des répercussions importantes sur la qualité de vie des patients. Il y a des gens qui ont des commerces ou des professions à mener, et c'est gênant de les voir parce qu'on a toujours des urgences à gérer et qu'on doit les décaler sur nos listes.»

Au Québec, le nombre de patients sur les listes d'attente augmente constamment depuis 2005, mais étrangement, le nombre d'opérations pratiquées diminue d'année en année (voir tableau).

À l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, par exemple, à peine 53 % des patients sont parvenus à se faire opérer selon le délai de trois mois ou moins prescrit par le gouvernement. À l'Hôtel-Dieu du CHUM, où un homme est mort en attente d'une opération cardiaque faute de lit, en 2010, on indique qu'on n'a réalisé aucune intervention de cette catégorie entre novembre et décembre 2011. L'hôpital Royal Victoria réussit mieux, avec neuf patients sur dix opérés en trois mois ou moins, mais en contrepartie, à peine 43 % des patients dont les normes établissent qu'ils doivent se faire opérer en six mois ou moins obtiennent leur intervention dans ce délai. Quant aux cas urgents, on parvient généralement à les opérer en deux semaines ou moins, quand ce n'est pas à l'intérieur de 72 heures.

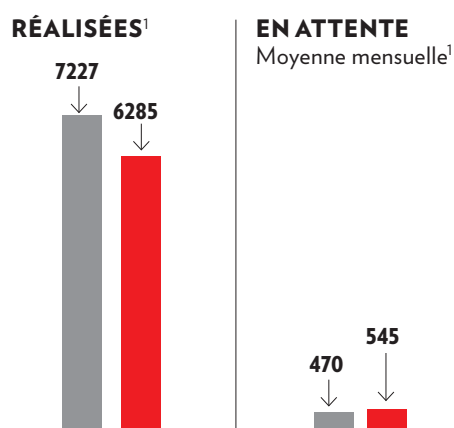
### Pénurie d'infirmières

Contrairement aux interventions orthopédiques ou plastiques encadrées en vertu de la loi sur la garantie d'accès, il n'est pas possible de se faire opérer au cœur dans les cliniques privées en raison des soins critiques postopératoires liées à ce type d'opération. À l'Institut

### CHIRURGIE CARDIAQUE

Nombre de demandes au Québec

■ 2005-2006  
■ 2009-2010



1. Inclut les pontages coronariens, les valves, les maladies congénitales, les supports à la transplantation et les autres chirurgies cardiaques.

Source: Système de gestion de l'accès aux services (SGAS) - Rapport «1»

de cardiologie de Montréal, on explique qu'une pénurie d'infirmières en soins critiques qui dure depuis des années explique l'impossibilité de faire fonctionner les nouvelles salles d'opération et la longueur des listes d'attente.

«C'est frustrant quand on sait que le gouvernement avait promis de s'en occuper quand Jean-Guy Pitre est mort en attente sur la liste de l'Hôtel-Dieu du CHUM. On nous avait assuré que la situation serait réglée en six mois, d'être patient. Mais nous, ce qu'on constate, c'est que ça ne va pas mieux», dit le Dr Pellerin.

À l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), la présidente Gyslaine Desrosiers explique qu'il y a 3819 infirmières qui pratiquent aux soins intensifs au Québec. Mais ce nombre ne représente que 13,6 % de tous les effectifs actifs dans les établissements de santé publics et privés.

«La pénurie aux soins critiques est un phénomène connu depuis plusieurs années, affirme M<sup>me</sup> Desrosiers. On constate qu'à peine 15 % des infirmières qui pratiquent leur métier depuis 15 ans et plus sont aux soins critiques. C'est un domaine hautement spécialisé et complexe. Actuellement, la formation en soins critiques n'est donnée qu'au baccalauréat. On pense qu'il faut donner davantage de formation, et les établissements ont leur bout de chemin à faire dans l'accompagnement des jeunes infirmières.»

Nadine Lambert, vice-présidente responsable du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires à la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN et infirmière aux soins intensifs au CHU Sainte-Justine, croit que le bac obligatoire va remédier à une partie du problème. Mais elle estime qu'il faudrait du *coaching* dans les hôpitaux, des mesures incitatives et d'autres pour attirer la relève. «Il faut une trithérapie pour mettre fin à cette pénurie, illustre-t-elle. Ce n'est pas juste en agissant à un niveau qu'on va y parvenir.»

## Le CHUM a un nouveau président

SARA CHAMPAGNE

Le conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a élu un nouveau président. Alain Cousineau, ancien président-directeur général de Loto-Québec, présidera la semaine prochaine sa première séance de la nouvelle formation du conseil d'administration du CHUM.

À la direction des communications du CHUM, on explique que l'ancien président, Patrick Molinari, a quitté la présidence dans le cadre des élections déclenchées l'automne dernier en vertu de la loi dans 185 établissements de santé du Québec. M<sup>c</sup> Molinari n'a pas accordé d'entrevue. Son départ a donc eu lieu dans la plus grande discrétion, sans qu'on ait de détails sur ses occupations futures.

### MONTRÉAL

8717, rue Berri, rez-de-chaussée ☎ CRÉMAZIE  
999, boul. De Maisonneuve Ouest ☎ PEEL

### PIERREFONDS

4563, boul. Saint-Charles

### POINTE-AUX-TREMBLES

12905, rue Sherbrooke Est, bureau 305

### BLAINVILLE

1185, boul. Curé-Labelle, porte 2

### BROSSARD

4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

### LAVAL

1750, boul. Le Corbusier

### REPENTIGNY

190, rue Notre-Dame, porte 1

### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h

Samedi de 9 h à 17 h

## BON POUR L'ÉCONOMIE. ET POUR S'ACHETER UNE MAISON.

En cotisant à un REER du Fonds de solidarité FTQ, vous profitez d'une économie d'impôt de 30 % qui s'ajoute aux avantages fiscaux d'un REER ordinaire. Du même coup, vous pouvez investir dans l'achat d'une première maison avec le RAP le plus facile à rembourser.

1 800 567-FONDS fondsftq.com

**FONDS**  
de solidarité FTQ

Ce placement est effectué au moyen d'un prospectus qui contient des informations détaillées importantes au sujet des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus aux bureaux du Fonds ou sur son site Internet. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement.

## ACTUALITÉS

## RADARS PHOTO

## Le maire Tremblay sonne la charge contre Québec

KARIM BENESEAIEH,  
DENIS LESSARD ET  
PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'installation de nouveaux radars photo aux endroits choisis par Québec, qui en contrôlera également les revenus, est «inacceptable» et bafoue l'autonomie des villes, a dénoncé le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Il a été rejoint dans sa charge par les deux associations de municipalités québécoises, qui ont demandé au ministre des Transports, Pierre Moreau, de reconnaître leur expertise à ce sujet.

Déposé hier à l'Assemblée nationale, le projet de loi 57 rend permanent le déploiement de radars photo sur le réseau routier provincial. En 2009, 15 appareils ont été mis en place dans le cadre d'un projet-pilote; on en ajoute aujourd'hui 25. Les automobilistes devront être prévenus de la présence d'un radar photo. Le projet de loi prévoit que ces appareils pourront aussi être placés dans



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

L'administration Tremblay souhaitait d'abord pouvoir décider des lieux d'implantation des radars photo, «plus particulièrement dans les zones scolaires, les parcs et les chantiers routiers».

les zones scolaires et près des chantiers routiers pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse. Le projet-pilote de 2009 a révélé que ces appareils réduisaient le nombre des accidents de 20 à 30%.

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a proposé ce nouveau projet-pilote aux villes de Montréal et de Québec. Seule la deuxième a accepté.

«Ce projet démontre une fois de plus un manque de

compréhension de la réalité de la métropole du Québec, a déclaré en point de presse le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Nous sommes favorables aux photoradars, mais nous voulons que la situation particulière de Montréal soit reconnue. On est capables de collaborer avec le gouvernement du Québec, mais pas quand il vient se substituer aux villes.»

#### Dix millions récoltés

L'administration Tremblay souhaitait d'abord pouvoir décider des lieux d'implantation des radars photo, «plus particulièrement dans les zones scolaires, les parcs et les chantiers routiers». On voulait étendre leur utilisation à de nombreux carrefours jugés dangereux, et ne pas être obligé d'indiquer la présence de chaque appareil par un panneau de signalisation. Comme pour le virage à droite au feu rouge, on aurait installé de grands panneaux à l'entrée de la ville.

Mais c'est surtout en ce qui concerne la répartition des revenus générés par ces radars photo que le maire Tremblay s'est montré particulièrement virulent. «Le photoradar installé à Atwater il y a plusieurs mois a généré 10 millions de revenus. Où sont-ils allés? On veut que tous les revenus de Montréal restent à Montréal, pour la sécurité routière.»

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités ont également donné leur appui tacite au maire de Montréal. Longueuil, d'ailleurs, souhaite bénéficier des radars photo.

En point de presse à Québec, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a précisé que le gouvernement comptait placer six appareils mobiles sur le territoire de la Ville de Montréal. Il ne peut se rendre aux arguments du maire Tremblay qui estime que les recettes pourraient être affectées à des problèmes de sécurité publique comme les sans-abri.

## Longueuil veut relancer l'aéroport de Saint-Hubert grâce au Plan Nord

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'agglomération de Longueuil veut profiter du Plan Nord pour relancer l'aéroport de Saint-Hubert. L'administration St-Hilaire a embauché mardi un commissaire au développement aéroportuaire pour revoir la gestion de l'aéroport, ce qui pourrait mener à sa municipalisation.

La gouvernance de l'aéroport est au cœur d'une longue bataille judiciaire qui mine sa croissance, déplore la mairesse de Longueuil. Pour sortir de l'impasse, Caroline St-Hilaire a annoncé hier l'embauche de Rémy Désert, qui a notamment travaillé aux aéroports de Lachute et de Havre-Saint-Pierre, pour piloter sa relance. L'homme, qui entre en poste le 1<sup>er</sup> avril, devra autant revoir la gouvernance et la gestion des nuisances dues au bruit que la rentabilité et le renouvellement des infrastructures.

La mairesse St-Hilaire a tenu à assurer que le développement se ferait «en harmonie avec les citoyens ayant manifesté leurs inquiétudes face au bruit».

«Quand j'ai rencontré le ministre [fédéral des Transports Denis] Lebel, il me disait vouloir aider l'aéroport, mais qu'on devait régler nos chicanes. Ce commissaire va nous donner l'occasion de régler nos chicanes et faire fonctionner l'aéroport», a indiqué la mairesse. Dans un discours prononcé devant la chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, elle est allée jusqu'à dire: «Si c'est géographiquement notre aéroport, il faudrait que ça devienne juridiquement notre aéroport.»

La mairesse estime que l'aéroport pourrait profiter du projet du premier ministre Charest de développer le Nord pour croître. «Imaginons que l'aéroport de Saint-Hubert devienne le point de transit des marchandises et des travailleurs», a avancé M<sup>me</sup> St-Hilaire. Elle souhaite éviter de voir la manne «glisser» vers Mirabel. «Je pense que des gens souhaiteraient voir l'aéroport servir d'outil de développement au Plan Nord. Il y a des gens qui souhaitent s'y installer, mais on n'a pas présentement une offre intéressante.»

M<sup>me</sup> St-Hilaire a tenu à assurer que ce développement se ferait «en harmonie avec les citoyens ayant manifesté leurs inquiétudes face au bruit». Un groupe a en effet intenté un recours collectif qui pourrait se chiffrer jusqu'à 380 millions contre l'augmentation de l'activité à l'aéroport.



# SOLDE

## D'HIVER

### ET LIQUIDATION

DERNIER WEEK-END

# ÉCONOMISEZ

# 20%

## ADDITIONNEL

### SUR DES PRODUITS À PRIX DÉJÀ RÉDUITS

**PAIEMENTS MINIMAUX SANS INTÉRÊT POUR 6 MOIS\***

**SUR LES ACHATS DE 500 \$ OU PLUS TRAITÉS AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT RÉNOVEZ CHEZ BOMBAY**

TOUTES LES OPTIONS DE FINANCEMENT SONT OFFERTES SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU CRÉDIT

Décarie, coin Jean-Talon 514 341 4927	Le Carrefour Laval 450 978 5362	Centre Rockland 514 344 4688	Kirkland 514 428 0606	Les Galeries d'Anjou 514 352 7696	Place Rosemère 450 979 2772	Place Ste-Foy 418 651 7664	Quartier Dix30 450 462 2535	Carrefour Champêtre 450 534 0611
---	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	--

[www.bombay.ca](http://www.bombay.ca)

\*\*Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Rénovez, dans les magasins Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e).

**Contraventions** remises aux sans-abri

# La police dit répondre aux pressions citoyennes

HUGO MEUNIER  
ET KARIM BENESEAIEH

Sur la sellette en raison d'un nouveau rapport sur la judiciarisation des sans-abri, la police justifie la remise de milliers de contraventions aux sans-abri par l'obligation de répondre aux nombreuses plaintes de citoyens et commerçants. Les policiers affirment aussi avoir à gérer

une clientèle de plus en plus lourde et désorganisée.

Réalisé par deux professeurs d'université, ce rapport sur la judiciarisation des personnes itinérantes démontre que les sans-abri montréalais croulent sous les contraventions. Ils ont notamment reçu 25% des constats pour des entraves à des règlements municipaux donnés en 2010. L'étude révèle aussi que les sans-abri ont reçu au moins

six fois plus de constats d'infraction en 2010 qu'en 1994.

«Il y a de plus en plus de sans-abri, donc plus d'interventions», nuance le coordonnateur du dossier itinérance au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Riopel, qui ne réfute pas les chiffres dévoilés dans le rapport.

Le policier assure que les contraventions constituent un

dernier recours. «Mais on a une pression de la part des citoyens et des commerçants. On n'a parfois pas le choix», plaide M. Riopel.

Les résultats du rapport contrastent avec les récents efforts annoncés par les autorités pour diminuer la répression chez les sans-abri. Les auteurs de l'étude se montrent aussi très critiques à l'endroit de l'Équipe multidisciplinaire en référence et intervention auprès des sans-abri (EMRII).

Cette petite escouade policière, composée de quelques policiers et travailleurs sociaux, a été créée pour prendre en charge les cas extrêmes. Marc Riopel défend bec et ongles cette équipe spécialisée. «L'EMRII est un succès, tout le monde le reconnaît. Ses membres doivent gérer des dossiers extrêmement complexes liés à la polytoxicomanie.

On ne parle plus du robineux qui cuve son vin», résume Marc Riopel.

## Réaction du maire

Le maire Gérald Tremblay a tenté de minimiser la portée de l'étude, qu'il a décrite comme étant «strictement une analyse de statistiques qui ne prennent pas en considération tous les efforts qui sont faits pour améliorer les conditions de l'itinérance».

Selon lui, les auteurs auraient dû éliminer les contraventions données à répétition aux mêmes sans-abri, «des cas lourds».

Il a toutefois défendu la répression de certains comportements, expliquant qu'«il ne peut y avoir deux classes de citoyens».

Pour lire la version intégrale de cet article : [www.lapresse.ca](http://www.lapresse.ca)



**HONDA**



Connectivité Bluetooth<sup>MD</sup> mains libres

Sièges chauffants avant

Banquette arrière à rabattement facile 60/40

Caméra de recul multiangle<sup>†</sup>

Consommation d'essence 9,0 L/100 km en ville et 6,4 L/100 km sur la route<sup>††</sup>

Chaîne sonore AM/FM/CD compatible MP3

Messagerie texte SMS<sup>†</sup>

Port pour appareil USB

Affichage multi-info intelligent (i-MID)

Moteur 4 cylindres de 185 chevaux

Système de freinage antiblocage (ABS)

Système d'aide à la conduite Eco Assist<sup>MC</sup>

## Le tout nouveau CR-V 2012

# Un équipement de série éblouissant

CR-V LX en location

# 328 \$\*

48 mois

1995 \$ comptant

Transport et préparation + taxe A/C inclus



Vous pourriez gagner  
**l'un des 8 CR-V en location pour 1 an\*\***  
Venez l'essayer  
1 tirage par semaine

**L'Association des concessionnaires Honda du Québec**

[hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca)

\*L'offre de location est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM 2012 neuf (modèle RM3H3CE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 590 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 27 680 \$, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. La caméra arrière multiangle avec affichage des indications est conçue pour aider le conducteur. Il faut toujours faire preuve de prudence en marche arrière. Compatible avec les téléphones intelligents sélectionnés. Les frais de votre fournisseur de service sans fil s'appliquent. Utilisez la fonction de messagerie texte uniquement lorsque les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité. †Consommation de carburant à titre indicatif seulement. Peut varier en fonction de l'utilisation et des accessoires. Voyez votre concessionnaire pour les plus récentes données EnerGuide publiées par Ressources naturelles Canada (lorsque disponibles). \*Valeur approximative de 3 000 \$. Détails et règlements du concours sur [www.hondaquebec.ca](http://www.hondaquebec.ca). Le concours s'adresse à toute personne résidant au Québec, âgée de 18 ans ou plus et possédant un permis de conduire valide au Québec. Il commence le 13 février et se termine le 6 avril 2012. Aucun achat requis. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

## SÉRIE L'ARGENT

## Tout est relatif



PATRICK LAGACÉ

Jean-Olivier a récemment hérité d'une petite somme d'argent. Quelques centaines de milliers de dollars. Résultat: «En valeur nette, je vau maintenant 1,1 million.» Jean-Olivier a 38 ans.

«Valoir» plus de 1 million, avant la quarantaine!

Jean-Olivier est chanceux, non?

Ça dépend. Tout, dans la vie, est relatif.

Jean-Olivier a hérité de sa femme, morte d'un cancer, mère de son fils de 4 ans, l'an dernier. Il a aussi touché, dans la foulée, une avance sur l'héritage parental.

Tout est relatif. Même 1,1 million de valeur nette, à 25 ans de la retraite, quand c'est au prix de la mort de l'amour de ta vie et d'un enfant qui cherche sa maman partout...

Dans les mots de Dan Ariely, auteur de *Predictably Irrational*, livre-culte de l'économie comportementale: «Les humains choisissent rarement en termes absolus. Nous n'avons pas une calculatrice interne qui nous dit ce que valent les choses. Nous focalisons plutôt sur l'avantage relatif d'une chose sur une autre, et attribuons de la valeur à ces choses en conséquence.»

■■■

Des fois, quand on est béni des dieux, fric et bonheur forment une intersection. Pour l'œil extérieur, pour celui qui n'a pas de sous, qui ne répond pas au téléphone par crainte des agences de recouvrement, un job salement bien payé correspond à une certaine idée du bonheur.

Patric Crevier gagne un confortable salaire annuel, dans les six chiffres. Il travaille en pharmacétique depuis 17 ans. Trois enfants, maison dans une banlieue cossue, sécurité financière en béton. Selon la valeur qu'on accorde au cash dans une société qui bande sur la consommation, Patric devrait être un homme au bonheur orange fluo.

Pourtant, non. Oui, il est heureux dans le sens où sa famille est son socle, madame et les enfants sont en santé. Mais Patric ne tripe pas sur ce job. Il ne le hait pas. Mais vendre des molécules ne le fait pas triper.

Dans son petit VUS Saturn immobilisé dans un bouchon du tunnel La Fontaine, un soir de décembre, en route vers chez lui, Patric me raconte sa relation avec l'argent, ce lien avec son job, sa «prison dorée», comme il dit. Je suis comme le gars dans *Le blues du businessman*,

quand j'ai invité les lecteurs à me parler d'argent, il y avait dans la prose de Patric un souffle qu'on n'imagine pas chez un vendeur de médicaments. Il tient d'ailleurs un blogue sur les aventures de son équipe de hockey de garage. Sa joie, quand les boys réagissent, quand leurs blondes lui envoient un petit mot pour le féliciter...

«Changer de job avec toi? me dit-il, alors que nous roulons sur la 20. N'importe quand.»

■■■

«Ce qui fait le bonheur, c'est trois choses, dit Jacques Forest, prof et chercheur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Un besoin d'autonomie: agir en conformité avec ses besoins. Besoin de compétence: se sentir bon dans ce qu'on fait. Besoin d'affiliation sociale: être en lien avec les autres.»

«Ce qui fait le bonheur, c'est trois choses. Un besoin d'autonomie: agir en conformité avec ses besoins. Besoin de compétence: se sentir bon dans ce qu'on fait. Besoin d'affiliation sociale: être en lien avec les autres. Mais plus d'argent n'égale pas plus de bonheur.» — Jacques Forest, professeur et chercheur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM

finit-il par lâcher, celui qui aurait voulu être un artiste...

— Je suis un cliché, au fond...

— Un cliché?

— Dans la chanson, le gars est un *kingpin*, un *big shot*, mais il ne fait pas ce qu'il aime. C'est un cliché, non? Il ne fait pas ce qui le passionne. Et même s'il lâchait les affaires en finançant lui-même sa passion artistique, il lui manquerait la légitimité...

Ce qui le fait triper?

Écrire. Et il écrit bien! Dans le courriel qu'il m'a envoyé,

Le salaire? C'est important quand on est mal payé. «Mais plus d'argent, dit Jacques Forest, n'égale pas plus de bonheur.»

Le fric, ce machin relatif, est paradoxal, selon le prof Forest. Prenez les bonis, cette carotte invalidée par nombre d'études en gestion.

«À court terme, un boni, ça marche. De la même façon que vous allez réussir à courir un marathon sous la menace d'une arme à feu. Mais à long terme? Les gens font ceci: ils se concentrent sur

les comportements qui sont récompensés par le boni.»

Et le bonheur, professeur, dans tout ça?

«Les niveaux de salaire ont explosé aux États-Unis, dans les années 50. Les niveaux de bonheur n'ont pas suivi.»

Dernière miette de sagesse: «Si on veut stimuler une société, l'argent n'est qu'une pièce du puzzle.»

■■■

Quand je parlais d'une intersection entre le fric et le bonheur, je pensais à Jean-Pierre De Montigny. Jean-Pierre, 55 ans, a fait du fric, je pense même qu'il en a fait beaucoup. Financier, il aimait le processus, les rouages de l'investissement, la compétition avec ses pairs, le défi de la business du cash.

Il passe beaucoup de temps en Chine, désormais. Quasiment pour le *fun*, pour le trip. Je le soupçonne d'y

le faire. Sinon, chez moi, c'est juste à une heure d'ici.»

Plus précisément sur le bord du lac Memphrémagog...

Jean-Pierre a souvent insisté, entre deux dumplings, lui aussi, sur cette notion de relativité dans le fric. Tiens, un exemple, m'a-t-il lancé: «Le gars qui achète la grosse cabane de 4 millions à Westmount, avec une Ferrari? C'est bien beau, mais s'il est esclave de son train de vie et n'a pas son *"fuck you money"*, il n'est pas riche.»

■■■

Avant de vous laisser, un petit scoop. Jean-Pierre m'a donné la recette de l'enrichissement. Surtout, ne la répétez à personne. Trois ingrédients.

Un, posséder un talent exceptionnel, dans n'importe quel domaine.

Deux, travailler fort.

Trois, de la chance.

«Un de ces trois facteurs est inutile. Ça dépend les trois. Le problème est qu'on ne contrôle qu'un seul des trois: le travail. Pour le talent, le problème, c'est de le trouver, personne ne nous dit lequel on a, à la naissance...»

Jean-Pierre m'a ensuite dit un truc qui me hante à ce jour. Il m'a dit: «En passant, quel talent a votre héritier? Impliquez-le dans le plus d'activités possible afin de l'aider à le découvrir...»

Je ne suis pas hanté par les mots de Jean-Pierre parce que Jean-Pierre est riche, non.

Plutôt parce que ce sont les mots d'un homme qui a trouvé un travail qui l'a fait vibrer, en plus de lui permettre de bien vivre.

Les mots d'un homme heureux, quoi.

À LIRE SAMEDI:  
Chronique-bilan sur cette série sur l'argent, avec vos réactions.

## EN BREF

## De Bonaventure à Bourassa?

La Ville de Montréal est toujours «en réflexion» pour déterminer la meilleure façon d'honorer l'ex-premier ministre du Québec Robert Bourassa. En réponse aux questions des journalistes, hier, le maire Gerald Tremblay a dit espérer pouvoir faire part de la décision du comité exécutif «au cours des prochaines semaines, sinon des prochains mois». Interrogé plus précisément sur la rumeur voulant que le choix porte sur l'autoroute Bonaventure, qui sera complètement reconstruite à partir de la rue de la

Commune pour devenir un boulevard, le maire a répondu de façon sibylline: «On parle de beaucoup de choses. On va attendre quand on va avoir fini nos consultations. Il y a une famille, Andrée Bourassa et ses enfants, François et Michelle, on doit parler aux amis.» Cette prudence, a-t-il expliqué, vient de l'expérience «malheureuse» de l'avenue du Parc, qu'on a voulu rebaptiser du nom de l'ex-premier ministre, ce qui a soulevé un tollé. «Cette expérience nous rend prudents. On va s'assurer d'attacher tous les morceaux pour que, quand on va faire une annonce, ce soit une annonce définitive...» — Karim Benessaïh



LE SALON MOTO DE MONTRÉAL ÉDITION 2012

24, 25, 26 FÉVRIER 2012

AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Vendredi 24 février de midi à 22 h  
Samedi 25 février de 10 h à 21 h  
Dimanche 26 février de 10 h à 17 h

Admission générale : 13,50 \$

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET INTENSE EN DIRECT :

- » Découvrez les gammes complètes des principaux fabricants et distributeurs : motos, VTT, scooters, vêtements et accessoires.
- » Contemplez votre collection unique de motos «Customs» et de motos antiques.
- » Préparez votre saison avec les nombreux concessionnaires, experts et artisans.
- » Assistez à des conférences et à des séminaires spécialisés directement au Salon.

- » Pilotez des motos Yamaha sur circuit fermé (Gratuit et exclusif aux enfants de 6 à 12 ans).
- » Contribuez à notre Clinique de sang annuelle «Yves-Martin Proulx». Vendredi de 14 h à 20 h 30, Samedi de 10 h à 17 h, Dimanche de 10 h à 16 h.
- » Vente au détail de vêtements et accessoires sur place. Payez et emportez.
- » Consultez notre site Internet pour les détails.

UN MODE DE TRANSPORT, UNE PASSION, UN LOISIR.

Une propriété & présentation de : HMC & DMC COHV & CVHR ExpoMAX Canada Inc. Une production de : 98,5 fm CMO 96.9

WWW.SALONMOTOMONTREAL.COM

## L'AMT tomberait aux mains des maires

Les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal approuveraient les budgets, les projets et les tarifs de l'agence

BRUNO BISSON

Les élus de la région de Montréal exerceraient une mainmise à peu près complète sur les dépenses et les projets de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) en vertu d'un «projet de loi» sur la gouvernance des transports en commun, que *La Presse* a obtenu.

Selon ce document, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui regroupe les 82 municipalités de la région, aurait le pouvoir d'approuver les budgets annuels d'exploitation et le plan d'immobilisations de l'AMT, de même que les tarifs pour les services de trains de banlieue et d'autobus métropolitains.

Une source de *La Presse* a estimé que s'ils devaient être adoptés tels quels, les changements proposés par le projet de loi auraient pour effet de transformer l'Agence métropolitaine de transport, responsable du développement des transports collectifs de la métropole, en un simple opérateur de trains de banlieue.

Le projet de loi répondrait en partie aux revendications formulées par la CMM et par plusieurs maires de la région, qui réclament un droit de regard plus étendu sur le développement des transports en commun. La CMM a adopté en février 2010 son «cadre financier des transports en commun métropolitains», auquel le gouvernement du Québec n'a jamais donné suite. Plusieurs mesures prévues au projet de loi sont directement tirées des propositions de la CMM.

Toutefois, les municipalités de la CMM seraient encore tenues de verser une contribution aux fonds

d'immobilisations de l'AMT afin de financer les projets de développement ou d'entretien des infrastructures existantes.

Cette contribution serait équivalente à 1 cent par tranche de 100 dollars de la richesse foncière uniformisée et pourrait représenter, à l'échelle de la métropole, une somme d'environ 34 millions par année pour les municipalités de la CMM.

Le gouvernement du Québec se réserverait quant à lui le droit de décider quels projets devraient être financés à partir de ces sommes.

De même, Québec exercerait un plus grand contrôle sur les dépenses de l'AMT en établissant les règles d'affectation de ses revenus

Le texte de ce projet de loi circule depuis quelques jours dans la région de Montréal. Le mot «projet» apparaît clairement sur l'impression sur le document, reçu dans un envoi postal anonyme. *La Presse* a toutefois pu confirmer hier qu'il a été produit par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et qu'il fait l'objet de «discussions» depuis des mois dans la métropole.

Son contenu est toutefois difficile à concilier avec les déclarations faites la semaine dernière par le ministre des Transports, Pierre Moreau, à propos de la gouvernance de l'AMT.

Le ministre Moreau a alors déclaré qu'il voulait revoir le mandat de cette agence provinciale dans le cadre d'une nouvelle «politique de mobilité durable» qui n'a pas encore été rendue publique et qui engloberait à la fois les transports collectifs et les réseaux de transport routier.

M. Moreau a aussi affirmé qu'il souhaitait pouvoir disposer d'un «point de vue unique» sur les questions de transport dans la métropole.

Ces déclarations ont été perçues par les municipalités et par les sociétés de transports collectifs de la région de Montréal comme une volonté de centraliser les décisions et les pouvoirs à Québec, en laissant peu de place aux élus et aux municipalités sur l'avenir des projets liés au métro, aux trains de banlieue et aux services de bus métropolitains.

Hier, l'attachée de presse du ministre Moreau, Andrée-Lyne Hallée, n'a pas répondu aux demandes d'éclaircissements de *La Presse* quant au projet de loi sur la gouvernance de l'AMT, dont le budget annuel s'élèvera cette année à près de 290 millions.

# Un maire accusé d'une fraude de 15 000 \$

Joël Arseneau, des Îles-de-la-Madeleine, aurait payé des dépenses avec la carte de crédit de la Ville

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Joël Arseneau, l'un des dirigeants de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et maire des Îles-de-la-Madeleine, vient d'être accusé d'une fraude d'environ 15 000\$ aux dépens de ses contribuables, a appris *La Presse*.

Les faits qui sont reprochés à cette figure du monde municipal, qui a des responsabilités dans plusieurs organismes représentatifs, se seraient déroulés entre 2007 et 2010. M. Arseneau aurait obtenu et empêché des remboursements de dépenses légitimes payées à l'origine avec la carte de crédit de la Ville.

« Ce sont les policiers du Service des enquêtes sur la corruption [Marteau] qui ont mené cette enquête, compte tenu des informations reçues l'automne dernier », a simplement précisé le lieutenant Guy Lapointe, de la Sûreté du Québec.

Joël Arseneau a comparu le 9 février dernier. L'affaire ne s'est pas ébruitée. Dès le lendemain, il s'est envolé pour le Burkina Faso, via Paris, dans le cadre d'une mission de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), autre organisme dont il est l'administrateur.

Sur son fil Twitter, le maire Arseneau exprime son émerveillement pour son séjour à bord de l'A380 d'Air France et son passage dans un chic café parisien.

Ce programme de la FCM, financé aux trois quarts par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), vise à faire profiter des pays en voie de développement de l'« expertise municipale canadienne ». Sur son fil Twitter, le maire Joël Arseneau exprime son émerveillement pour son séjour à bord de l'A380 d'Air France et son passage dans un chic café parisien. Sa mission a cependant été écourtée à cause de la tempête de verglas qui a frappé sa municipalité.

Enquête en cours à Québec

Le ministère des Affaires municipales confirme d'autre part avoir reçu une plainte visant Joël Arseneau en novembre 2010. Elle est toujours en traitement.

En juillet 2010, on a reproché au maire d'avoir omis de faire rembourser par des organismes qu'il représente, dont la FQM, des frais de déplacement réglés avec la carte de crédit de la Ville. « Je n'ai pas agi avec diligence pour la papesse », a-t-il expliqué alors.

L'ex-maire d'Outremont, Stéphane Harbour, est devant les tribunaux pour une histoire similaire de dépenses abusives, entre autres concernant de l'alcool et des repas au restaurant, aux frais des contribuables. Il doit répondre de neuf chefs d'accusation, dont fraude, usage de faux et complot.

Un autre ex-élu de la région de Montréal a eu plus de chance récemment. Il s'en est tiré avec une tape sur les doigts pour des faits semblables. Les vérificateurs du ministère des Affaires municipales ont conclu, après une analyse qui a duré cinq ans, que Serge Roy s'est fait rembourser par la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot environ 4000\$ de dépenses injustifiées en 2006 dans des bars de karaoké, hôtels et restaurants. L'affaire a fait long feu. Battu aux dernières élections, Serge Roy n'a reçu qu'un petit blâme d'ordre éthique pour avoir enfreint la loi. Même si, au ministère, il y avait un « doute par rapport au respect des lois municipales, explique la porte-parole Émilie Lord, c'était à la Ville d'intenter une procédure au civil ».

C'est désormais le bureau du commissaire aux plaintes, créé à l'automne 2010, qui reçoit les plaintes concernant des infractions présumées aux lois municipales. À l'issue du processus, le dossier peut être transmis au procureur général, précise Émilie Lord.

Dans un courriel adressé à *La Presse* en soirée, Joël Arseneau se dit « très surpris, étonné et surtout déçu de la tournure de cette affaire. [...]

L'administration municipale était au courant de tout, les élus ont été informés [...]

J'entends défendre mon intégrité avec l'énergie qui

a toujours caractérisé mon engagement au service des Îles-de-la-Madeleine et des Madelinots, et je souhaite que les procédures

s'entament avec diligence. [...] Je souhaite que cette affaire ne nous éloigne pas trop de nos priorités d'action.»

C'est nouveau.  
C'est spectaculaire.  
C'est le temps  
de quitter le câble.

Faites l'expérience de Bell Télé Fibe<sup>MC</sup> dès maintenant à Montréal. Rien ne se compare à Télé Fibe pour satisfaire toute votre famille. C'est tout simplement le meilleur service télé sur le marché. Encore mieux, aucune soucoupe n'est requise.



Facebook et Twitter sur votre télé

Vous adorerez avoir des applications comme Facebook<sup>MD</sup> et Twitter<sup>MD</sup> directement sur votre télé<sup>1</sup>.

Enregistreur numérique inégalé

Avec l'enregistreur Partout chez vous, programmez, regardez et gérez vos enregistrements sur n'importe quelle télé de votre domicile<sup>2</sup>.

Du contenu

Sur demande à profusion. Obtenez une grande sélection de films et d'émissions. Sur demande.

Navigation image sur image

Visionnez ou enregistrez ce qui se passe sur les autres chaînes tout en continuant de regarder votre émission grâce à la fonction image sur image.

BELL TÉLÉ FIBÉ À PARTIR DE 9,95 \$/MOIS Pour 6 mois<sup>3</sup>

Des frais d'installation de 49,95 \$ s'appliquent<sup>4</sup>.

+

ENREGISTREUR EN LOCATION

GRATUITE pendant 36 mois<sup>5</sup>

Choisissez d'en devenir propriétaire par la suite sans frais supplémentaires.

Avec un forfait Télé, Internet et Téléphonie résidentielle. Tous frais mensuels inclus.

1 877 740-0060 • Visitez un magasin Bell ou La Source • bell.ca/telefibe

la vie est **Bell**

Offert dans les magasins Bell suivants:

ANJOU  
Les Galeries d'Anjou  
Les Galeries d'Anjou – kiosque

BLAINVILLE  
Les Galeries de Blainville

BOISBRIAND  
Faubourg Boisbriand

BROSSARD  
Mail Champlain  
Quartier DIX30

DELSON  
5, route 132

DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3352, boul. des Sources  
3699, boul. St-Jean

DORVAL  
Les Jardins Dorval

LACHINE  
2409, 46<sup>e</sup> Avenue  
Galeries Lachine

LASALLE  
7567, boul. Newman  
Carrefour Angrignon  
Carrefour Angrignon – kiosque

LAVAL  
1655, boul. St-Martin Ouest  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval – kiosque  
Centre commercial Duvernay – kiosque  
Centre Laval  
Mégacentre Ste-Dorothée  
Mégacentre Vimont Laval

LANGUEUIL  
Place Longueuil

MONTRÉAL  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
4399, rue St-Denis  
6855, rue St-Jacques Ouest  
7452, boul. Maurice-Duplessis  
9280, boul. de l'Acadie  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Carrefour Industrielle Alliance  
Centre Eaton – kiosques  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Les Galeries Normandie – kiosque  
Mail Cavendish  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Plaza Côte-des-Neiges  
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

MONTRÉAL-NORD  
Centre Forest  
Place Bourassa

POINTE-AUX-TREMBLES  
12530, rue Sherbrooke Est

POINTE-CLAIRE  
Centre Fairview  
Centre Fairview – kiosque

REPENTIGNY  
309, rue Notre-Dame  
Les Galeries Rive-Nord

ROSEMÈRE  
232, boul. Curé-Labelle  
Place Rosemère

ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
Les Promenades St-Bruno

ST-LAURENT  
La Place Vertu

ST-LÉONARD  
4524, rue Jean-Talon Est  
6650, boul. Métropolitain Est

TERREBONNE  
1729, chemin Gascon  
Galeries Terrebonne

Aussi disponible chez:



L'offre prend fin le 17 mars 2012. Offert aux clients résidentiels du Québec, dans certains immeubles résidentiels, là où l'accès et la technologie le permettent. Facturation électronique sans frais, facture papier disponible (2\$/mois). Les récepteurs peuvent être neufs ou remis à neuf à la discrétion de Bell. Requiert un abonnement à Bell Internet Fibe (7, 10 ou 16+) ou Essentiel Plus. Lorsque applicable, les tarifs mensuels incluent des frais de 1,5% afin de financer la contribution de Bell au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) créé par le CRTIC; voir bell.ca/FAPL. Les frais FAPL seront détaillés séparément sur votre facture Bell. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus et d'autres conditions s'appliquent. (1) Utilisation d'applications sur Télé Fibe sera prise en compte dans le calcul de votre utilisation Internet. (2) Chaque télé additionnelle requiert un récepteur HD (Location avec option 5,50\$/mois ou achat 199\$). (3) Réservé aux nouveaux clients Télé Fibe qui activent et conservent un abonnement continu à Télé Fibe, Internet et Téléphonie; voir bell.ca/forfait. Tarif promotionnel mensuel de 9,95\$. Tarif mensuel de 30\$ moins le rabais du Forfait de 10\$ et le crédit mensuel de 13,20\$ pour les mois 1 à 6 (ne peut être combiné avec le crédit de programmation internationale), plus les frais de service numérique de 3\$ et les frais FAPL de 0,15\$. Le tarif mensuel après 6 mois est de 23,35\$. (4) L'installation de base inclut l'installation du modem, de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à deux récepteurs HD. Des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtelefibe. (5) La location à 0\$ pour l'enregistreur Partout chez vous est basée sur des frais mensuels de 13,86\$ moins un crédit mensuel de 13,86\$. Tous les frais apparaîtront sur votre facture mensuelle de Bell Télé. Réservé aux nouveaux clients résidentiels de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell; voir bell.ca/forfait. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 36 mois, vous pouvez choisir d'en devenir propriétaire en avisant Bell Télé à l'intérieur d'un délai de 30 jours suivant la réception de votre dernière facture. Vous pouvez résilier la location à tout moment sans frais de résiliation si vous retournez le récepteur. Garantie sur le récepteur jusqu'à 39 mois. Facebook est une marque de commerce de Facebook Inc. Twitter est une marque de commerce de Twitter Inc. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

# « VOITURE DE L'ANNÉE »

**MOTORING**  
**2012**

2012 DE MOTORING

**OPTIMA**  
Super-équipée à partir de 23 165 \$\*



# TRANSFORMEZ VOTRE GARAGE EN TEMPLE DE LA RENOMMÉE.

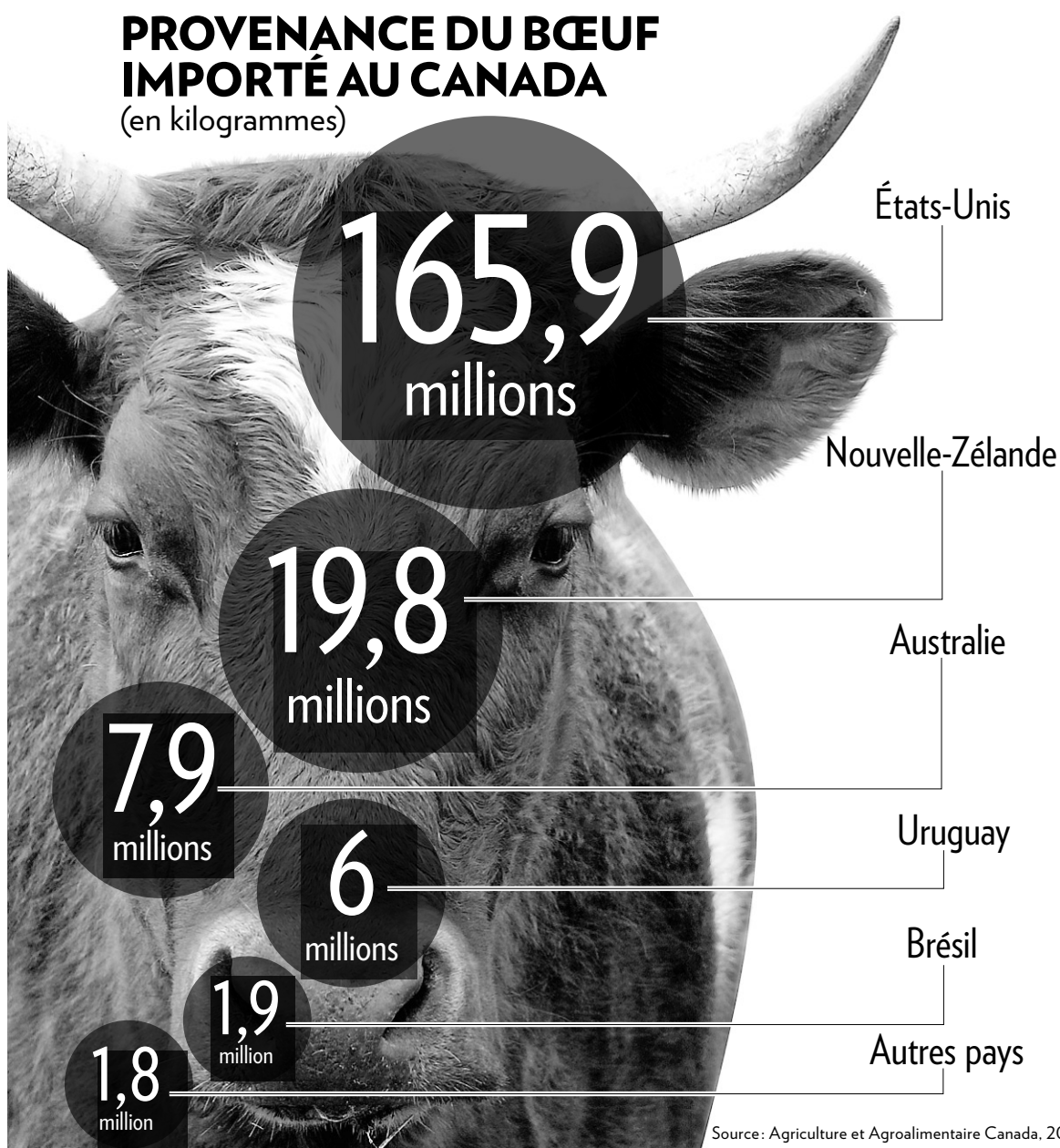


Moteurs disponibles aux choix : moteur 2,4 L GDI de 200 ch ou moteur hybride offrant tous les deux une performance à l'avant-garde de leur catégorie. Dotée d'un design de classe mondiale, la toute nouvelle Optima n'est pas une voiture ordinaire comme en font foi les innombrables prix accordés par l'Industrie. Elle est simplement la meilleure de sa classe.

\*Modèles Optima SX illustrés. PDSF de base pour l'Optima LX (OP541B) 2011 est de 23 165 \$. Les frais de transport et préparation (1 455 \$), les frais de recycle Québec (15 \$) et la taxe sur le climatiseur (100 \$) sont inclus. L'immatriculation, les assurances, les frais du permis, les taxes applicables et le RDPRM (jusqu'à 67 \$) sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. L'énoncé du nombre de chevaux-vapeur du modèle LX est basé sur les moteurs à essence 4 cyl. non turbocompressés de sa catégorie. L'Optima 2012 a mérité le prix de Voiture intermédiaire de l'année par Auto123.com. Visitez [www.auto123.com](http://www.auto123.com) pour les détails/Prix Reddot design 2011 Meilleur du meilleur. Visitez [red-dot.org](http://red-dot.org) pour les détails/Prix du iF Product Design émis par le International Forum of Design. Visitez le [www.ifdesign.de](http://www.ifdesign.de) pour plus de détails/L'Optima 2011 de Kia a été cotée Meilleur choix sécurité par le Insurance Institute for Highway Safety. Visitez le [www.iihs.org](http://www.iihs.org) pour tous les détails/La cote de sécurité cinq étoiles par le National Highway Traffic Safety Administration. Visitez le [nhtsa.gov](http://nhtsa.gov) pour tous les détails. <sup>†</sup>Prix accordé à l'Optima Hybride 2011 par le livre des records Guinness pour la plus basse consommation de carburant par un véhicule hybride, essence ayant circulé dans 48 états américains contigus. Kia est une marque déposée de Kia Motors Corporation.



## ACTUALITÉS

**PROVENANCE DU BŒUF IMPORTÉ AU CANADA**  
 (en kilogrammes)


Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2011

**PRODUCTION DE BŒUF AU QUÉBEC**

► 2006  
**931 600** têtes

► 2011  
**776 000** têtes

↓ Baisse de **16,7%**

NOTE: Production de veaux d'embouche, de lait, de grain, laitiers, de bouvillons d'abattage et de vaches de réforme, Fédération des producteurs de bovins du Québec

► Le bœuf consommé au Québec provient à **23%** du Québec.

Source: ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

INFOGRAPHIE LA PRESSE

# D'où provient votre viande?



MARIE ALLARD

Le Canada a importé beaucoup de bœuf des États-Unis (165,9 millions de kilogrammes) en 2011. Mais saviez-vous que votre bifteck peut aussi venir de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie ou de l'Uruguay, les trois autres principaux pays qui ont exporté du bœuf au Canada, l'an dernier?

« Le consommateur voit "bœuf Canada A" dans les circulaires et pense que le bœuf vendu à l'épicerie est toujours canadien, mais c'est faux », dénonce Daniel Morel, producteur de bœuf à Roxton Falls, en Montérégie. Le classement du bœuf (Canada Prime, AAA, etc.) fait référence au persillage (filaments de graisse qui parsèment la viande), pas à son origine.

Indiquer le pays d'où vient la viande n'est pas obligatoire au Canada. « Quand une viande est transformée ici ou quand un produit de la viande est étiqueté sur place par le détaillant, l'étiquette n'a pas l'obligation d'indiquer le pays de provenance », a confirmé à *La Presse* Lisa Gauthier, porte-parole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Exception: quand il s'agit d'une viande importée préemballée, l'étiquette doit indiquer le pays d'origine.

« Ça devrait être primordial de savoir ce qu'on mange, a fait valoir M. Morel. Quand on achète des champignons de Chine, c'est marqué sur la boîte. Pourquoi n'est-ce pas écrit pour le bœuf? »

**23% de bœuf québécois**

Même le ministère de l'Agriculture (MAPAQ) ne sait pas exactement d'où vient le bœuf que les Québécois mangent. « Nous estimons que 23% du marché québécois a

été approvisionné par la production québécoise en 2010 », a indiqué Caroline Fraser, porte-parole du MAPAQ. Le reste provient à 70%, des autres provinces canadiennes ou... de pays étrangers, après être passé par l'une de ces provinces. Seulement 7% de notre bœuf est importé directement au Québec, surtout de la Nouvelle-Zélande (à 48%) et de l'Uruguay (33%).

« Au Québec, on ne produit pas assez de bœuf pour notre consommation, a dit Sonia Dumont, responsable des communications à la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Mais ça ne veut pas dire qu'on n'aspire pas à ce qu'il y ait une bonne identification, au contraire! Comme on a un excellent système de traçabilité, on aimerait que les consommateurs sachent quand leur bœuf vient du Québec. »

Dany Cinq-Mars, professeur au département des sciences animales de l'Université Laval, est d'accord. « En tant que

consommateur, précise-t-il, je souhaite connaître la provenance des choses que j'achète pour faire mes choix selon mes convictions. »

**Baisse de production**

Le Québec comptait 15 000 fermes consacrées en partie ou totalement aux bovins en 2003; il en reste 12 450 aujourd'hui. « Il y a une décroissance du nombre d'entreprises agricoles et une décroissance de volume », indique M<sup>me</sup> Dumont. La production de bœuf, tous secteurs confondus, a fondu de 16,7% (par nombre de têtes) depuis cinq ans.

« On est pratiquement en voie d'extinction, déplore M. Morel, qui vend lui-même son bœuf Angus à Richmond, Shefford, Mascouche, Saint-Constant et Montréal. Je pensais que c'était un métier bien valorisant, de nourrir le monde. Mais je m'aperçois que le monde achète juste un prix et se fout du reste. »

## Le Québec exporte du bœuf

Près de 28% de la production de bœuf du Québec est exportée, à 80% chez notre voisin du Sud. « On a une particularité, c'est que nos animaux sont abattus en grand nombre aux États-Unis », dit Sonia Dumont, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. Pourquoi? Parce que la province manque d'abattoirs d'importance. Le seul - Levinoff-Colbex, situé à Saint-Cyrille-de-Wendover - est spécialisé dans les animaux de réforme, qui servent à faire de la viande hachée.

# Les réservoirs d'eau douce sont menacés

MATHIEU PERREAULT

L'approvisionnement en eau potable dans les villes côtières pourrait être compromis par le réchauffement de la planète. Mais l'augmentation de la population de ces villes accélère davantage l'épuisement des aquifères (réservoirs naturels

d'eau douce) que les changements climatiques, selon une nouvelle étude canadienne.

« Si le niveau de la mer augmente, il y aura plus de pénétration d'eau salée dans les réservoirs souterrains d'eau potable », explique Tom Gleeson, de l'Université McGill, l'un des coauteurs de l'étude publiée dans

la revue *Nature Climate Change*. « Ce phénomène sera dominant dans les régions peu peuplées. Dès qu'il y a plus de densité, par exemple dans une ville, la surpopulation est un facteur beaucoup plus important dans l'épuisement des aquifères côtiers. »

Au Québec, l'approvisionnement en eau potable est déjà

considéré « à risque » à cause du risque d'intrusion d'eau salée dans les aquifères, selon un rapport du ministère de l'Environnement.

L'eau salée n'a pas besoin d'être au-dessus d'une nappe aquifère d'eau douce pour la contaminer. Elle peut percoler dans les sols avec un léger angle et donc atteindre une couche aquifère qui se trouve un peu à l'intérieur des terres.

M. Gleeson a eu l'idée de son étude lorsqu'il travaillait à l'Université de Colombie-Britannique. « Il y avait souvent des histoires de nappes phréatiques contaminées à l'eau salée, dit l'ingénieur civil. Je me suis rendu compte qu'il y avait des études sur

l'épuisement des aquifères côtiers à cause de la surpopulation et d'autres sur les risques de la montée du niveau de la mer. Mais personne n'avait

« Si le niveau de la mer augmente, il y aura plus de pénétration d'eau salée dans les réservoirs souterrains d'eau potable. »

— Tom Gleeson, chercheur à McGill

pensé à comparer les deux phénomènes pour voir lequel était le plus important. »

**VIEUX-QUÉBEC**  
**Couette gourmande**  
 Vivez l'expérience Port-Royal dans une suite De Luxe  
 à partir de **129\$**  
 pour 2 personnes  
 Incluant le petit-déjeuner Gourmand à la Carte et le stationnement

**HÔTEL PORT-ROYAL**  
 1.866.417.2777  
 www.leportroyal.com

**CONFÉRENCE**  
**apprendre à méditer**

par **Lama Samten**, maître tibétain  
 lundi le 5 mars - 19 h à 20 h 30

Centre St-Pierre  
 1212, rue Panet, Montréal  
 Prix: 10\$ - Sans réservation  
 Bienvenue à tous!  
 www.centrebodhicitta.org

**LOTTO QUÉBEC** Résultats des tirages du : 2012-02-22

**649** 01 12 22 40 35 42 44 compl. Québec 04 08 12 16 20 22 28 compl.

**Power Play** 2 5 R R A Triplex 12 16 25 27 28

**1** 25 000 \$ 474879 **2** 50 000 \$ 540968 **3** 100 000 \$ 490882  
 Numéros «Télé» décomposables  
 330970 465622 953315 La Poule Plus Numéro boni 02 non décomposables

**Ebanco** 04 05 15 16 18 19 25 31 32 33 35 36 37 38 41 42 46 53 56 66 **3** 493 **4** 8775

**Astio** Jour - Mois - Année - Signe **Extra** 8032013  
 12 AOÛT 07 GÉMEAUX

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# Canon

Pour tout ce qui compte

# PLUS D'OBJECTIFS PLUS DE RABAIS

L'ÉVÉNEMENT DOUBLE RABAIS objectif et flash! Jusqu'au 31 mars\*!

## DEUX FAÇONS D'ÉCONOMISER

**Économisez  
jusqu'à 200 \$**

sur n'importe quel Objectif ou  
flash Speedlite ci-dessous.\*

**OU**

**Économisez  
jusqu'à 400 \$**

le DOUBLE du rabais, à l'achat  
de l'un des appareil EOS  
admissibles et de n'importe  
quel Objectif ou flash Speedlite  
figurant ci-dessous.\*



Rendez-vous chez un détaillant Canon autorisé pour profiter de cette offre!

## Appareils HD EOS admissibles au double rabais

(Toutes les configurations boîtier/  
équipement sont admissibles)

**EOS 5D  
Mark II** FULL HD 1080



**EOS 7D** FULL HD 1080



**EOS  
REBEL T3i** FULL HD 1080



Zoom ultra-grand-angle	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF-S 10-22mm f/3.5-4.5 USM	ÉCONOMISEZ 60 \$	ÉCONOMISEZ 120 \$
EF 8-15mm f/4L Fisheye USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$
EF 16-35mm f/2.8L II USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$
EF 17-40mm f/4L USM	ÉCONOMISEZ 60 \$	ÉCONOMISEZ 120 \$

Grand-angle	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF 14mm f/2.8L II USM	ÉCONOMISEZ 160 \$	ÉCONOMISEZ 320 \$
EF 24mm f/1.4L II USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$
EF 35mm f/1.4L USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$

Zoom standard	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF-S 15-85mm f/3.5-5.6 IS USM	ÉCONOMISEZ 50 \$	ÉCONOMISEZ 100 \$
EF-S 17-55mm f/2.8 IS USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$
EF-S 17-85mm f/4-5.6 IS USM	ÉCONOMISEZ 50 \$	ÉCONOMISEZ 100 \$
EF-S 18-200mm f/3.5-5.6 IS	ÉCONOMISEZ 40 \$	ÉCONOMISEZ 80 \$

Téléobjectif standard et moyen	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF 50mm f/1.2L USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$
EF 85mm f/1.8 USM	ÉCONOMISEZ 50 \$	ÉCONOMISEZ 100 \$
EF 85mm f/1.2L II USM	ÉCONOMISEZ 150 \$	ÉCONOMISEZ 300 \$

Objectif macro	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF-S 60mm f/2.8 Macro USM	ÉCONOMISEZ 70 \$	ÉCONOMISEZ 140 \$
EF 100mm f/2.8L Macro IS USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$
EF 100mm f/2.8 Macro USM	ÉCONOMISEZ 70 \$	ÉCONOMISEZ 140 \$
EF 180mm f/3.5L Macro USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$

Zoom téléobjectif	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF 70-200mm f/2.8L IS II USM	ÉCONOMISEZ 200 \$	ÉCONOMISEZ 400 \$
EF 70-200mm f/2.8L USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$
EF 70-200mm f/4L IS USM	ÉCONOMISEZ 100 \$	ÉCONOMISEZ 200 \$
EF 70-200mm f/4L USM	ÉCONOMISEZ 40 \$	ÉCONOMISEZ 80 \$
EF 70-300mm f/4-5.6 IS USM	ÉCONOMISEZ 60 \$	ÉCONOMISEZ 120 \$
EF 70-300mm f/4-5.6L IS USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$
EF 100-400mm f/4.5-5.6L IS USM	ÉCONOMISEZ 120 \$	ÉCONOMISEZ 240 \$

Téléobjectif	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF 135mm f/2L USM	ÉCONOMISEZ 75 \$	ÉCONOMISEZ 150 \$
EF 300mm f/4L IS USM	ÉCONOMISEZ 90 \$	ÉCONOMISEZ 180 \$

Supertéléobjectif	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
EF 400mm f/5.6L USM	ÉCONOMISEZ 90 \$	ÉCONOMISEZ 180 \$

Flash Speedlite	RABAIS INSTANTANÉ	DOUBLE RABAIS
Speedlite 580EX II	ÉCONOMISEZ 25 \$	ÉCONOMISEZ 50 \$
Speedlite 430EX II	ÉCONOMISEZ 20 \$	ÉCONOMISEZ 40 \$
Speedlite 320EX	ÉCONOMISEZ 30 \$	ÉCONOMISEZ 60 \$
Speedlite 270EX II	ÉCONOMISEZ 10 \$	ÉCONOMISEZ 20 \$
Macro Ring Lite MR-14EX	ÉCONOMISEZ 40 \$	ÉCONOMISEZ 80 \$

La technologie de stabilisation optique de l'image de Canon se trouve dans l'objectif, pas dans le boîtier.

Faites l'essai d'un objectif, visitez [canon.ca/EssayezNosObjectifs](http://canon.ca/EssayezNosObjectifs)

\*Offre en vigueur du 17 février au 31 mars 2012, jusqu'à épuisement des stocks.

Les produits admissibles doivent être achetés au Canada chez un détaillant autorisé participant de Canon Canada Inc. (CCI) par un consommateur — l'utilisateur final — pendant la durée de l'offre. Les articles doivent être achetés au même moment et figurer sur le même reçu pour que l'acheteur profite des offres combinées. Pour tous les produits admissibles, l'offre est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Les produits usagés ou remis à neuf ne sont pas admissibles. Limite d'un rabais instantané par produit admissible acheté pendant la durée de l'offre. Cette offre ne peut être jumelée qu'aux programmes parrainés par CCI et en vigueur au même moment. Pour toute question relative aux réclamations, au programme ou à la politique, CCI examinera tous les documents et prendra une décision finale sur l'admissibilité de la réclamation. Même si CCI fera un effort raisonnable pour inclure tous les renseignements les plus à jour, CCI ne peut garantir l'exactitude de tous les renseignements figurant dans la présente publicité, conséquemment, CCI n'assume aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans son contenu. Nul là où la loi l'interdit.

Pour tout ce qui compte est une marque de commerce de Canon Canada Inc. Canon et EOS sont des marques déposées de Canon Inc. © 2012 Canon Canada Inc.

## ACTUALITÉS



## DÉGUSTATIONS À LA GALERIE GORA



GALERIE GORA  
Depuis 1994

ÉCONOMISEZ  
59%

39\$  
VALEUR DE 93\$

## FORFAIT SPA ENFANT/PARENT AU SALON D'ESTHÉTIQUE LE TRÉSOR DE LA BEAUTÉ



ÉCONOMISEZ  
50%

123\$  
VALEUR DE 247,12\$

Le trésor de la Beauté  
Salon d'Esthétique

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES DÈS MAINTENANT  
SUR [LERENARD.CA](http://LERENARD.CA)  
QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES



LE RENARD.CA  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

EXCLUSIVITÉ DE  
LA PRESSE  
CA

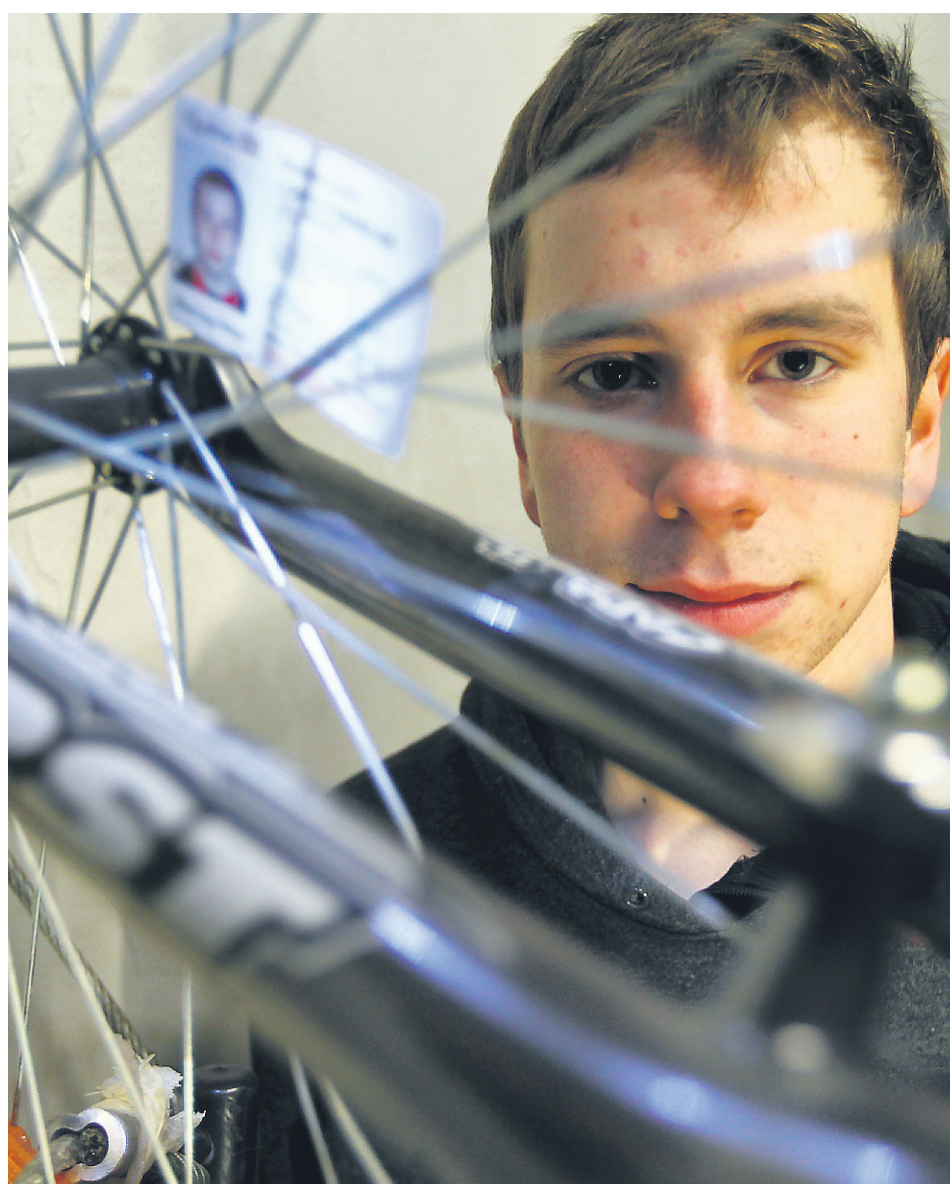


PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

Une contravention donnée à un cycliste entraîne des points d'inaptitude. Alexandre Lamy-Labrecque l'a appris à ses dépens après avoir omis de s'arrêter à un stop en vélo.

ROULER À VÉLO PEUT NUIRE À VOTRE PERMIS

# Deux cyclistes contestent la loi

CHRISTIANE DESJARDINS

Qu'un cycliste reçoive une contravention pour ne pas avoir respecté un stop, d'accord. Mais qu'en plus il perde trois points à son permis de conduire, n'est-ce pas exagéré et injuste?

Deux cyclistes échaudés, Alexandre Lamy-Labrecque, étudiant de 19 ans, et Roger Jay, 61 ans, designer et installateur de chaînes haute-fidélité, pensent que oui. Ils viennent d'entreprendre un combat judiciaire dans l'espoir de faire changer la loi.

Beaucoup de gens l'ignorent toujours, mais les infractions au Code de la sécurité routière commises à vélo se répercutent sur le permis de conduire.

« C'est complètement absurde et injuste », s'offusque M<sup>c</sup> Julius Grey, qui pilote ce dossier avec M<sup>c</sup> Véronique Cyr. Ces derniers demandent à la Cour supérieure de déclarer que la perte de points d'inaptitude au permis de conduire ne s'applique que pour les infractions commises à bord de véhicules exigeant le permis de conduire. Or, nul besoin de permis pour rouler à vélo, un moyen de locomotion qui n'a par ailleurs pas à être immatriculé, rappellent les avocats.

### Panneau d'arrêt

Le 6 novembre 2009, à 7 h 30, Alexandre Lamy-Labrecque, alors âgé de 17 ans, roulait en BIXI pour se rendre au cégep du Vieux Montréal quand il a omis de s'arrêter à un stop à l'angle de la rue Duluth et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Une voiture l'a percuté. « Je ne l'ai jamais vue arriver. J'ai fait un vol plané, mais j'ai eu énormément de chance. Le poids du vélo et l'ordinateur que j'avais dans le dos ont amorti le choc », raconte le jeune homme.

Dans l'ambulance, Alexandre s'est vu remettre une contravention par un policier, qui l'a aussi avisé qu'il allait perdre trois points à son dossier de conduite. Le jeune homme, qui n'a heureusement pas été blessé sérieusement, a plaidé coupable récemment à la cour municipale de Montréal et a payé l'amende. Comme il est un jeune conducteur, il ne dispose que de 8 points au lieu de 15. Les trois points perdus à vélo font en sorte que son permis est révoqué, car il avait perdu six points pour des infractions commises au volant.

L'autre cycliste, Roger Jay, a reçu une contravention le 13 août dernier, lui aussi pour avoir omis de respecter un stop. Outre l'amende, trois points d'inaptitude ont été inscrits à son dossier de conducteur. En décembre, au moment de renouveler son permis de conduire, il a appris que celui-ci allait lui coûter 94\$ de plus en raison des points perdus.

« C'est une peine discriminatoire. Il n'y a aucune justification raisonnable pour qu'une infraction commise à bicyclette ait un impact sur le dossier de conduite », dit M. Cyr. C'est un fait: ceux qui ont un permis sont plus pénalisés que ceux qui n'en

ont pas. Mais attention, les points d'inaptitude restent en suspens pour un certain temps. Ainsi, un nouveau demandeur de permis de conduire qui a eu une contravention à vélo commencera sa vie de conducteur avec des points en moins, confirme Audrey Chaput, porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Cela touche même les adolescents, car il n'y a pas d'âge minimum pour écoper d'une contravention à vélo.

M<sup>me</sup> Chaput ne peut dire combien d'automobilistes sont pénalisés chaque année par des contraventions reçues à vélo. « Il n'y a pas de statistiques pour ça. Les points sont des points, on ne sait pas dans quelles circonstances c'est arrivé. »

### Vélo Québec appuie la contestation

À Vélo Québec, on est bien au fait de la situation. « Il y a une dizaine d'années, on a contesté cela auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec, mais ils n'ont rien voulu savoir. C'est inadmissible, ça crée deux classes d'usagers », estime Suzanne Lareau, PDG de l'organisme.

Vélo Québec appuie la contestation judiciaire qui s'amorce. Au Québec, les cyclistes sont soumis aux règles du Code de la sécurité routière, conçu pour les véhicules routiers. Un code qui n'a pas connu d'important changement depuis 30 ans et qui aurait bien besoin d'être dépoussiéré pour tenir compte des nouvelles réalités urbaines, croit M<sup>me</sup> Lareau. De plus en plus de gens roulent à vélo, même pour aller au travail. Les effets bénéfiques sont indiscutables, mais le Code, lui, reste rigide.

M<sup>me</sup> Lareau donne l'exemple de la zone piétonne de la rue Prince-Arthur. « Je reçois des plaintes de cyclistes qui reçoivent des contraventions à 8 h le matin. Il n'y a aucune nuance, c'est interdit tout le temps, 365 jours par année », dit-elle. Elle se demande aussi pourquoi on ne permettrait pas aux cyclistes de rouler au pas dans les zones piétonnes.

C'est ce qui se fait en Belgique, où les autorités ont mis au point un « code de la rue ». Selon ce code, le plus fort doit adapter sa conduite en fonction du plus vulnérable, du chauffeur de camion à l'automobiliste, au cycliste et au piéton. Ce code autorise aussi les cyclistes à circuler à contresens dans les petites rues, signale M<sup>me</sup> Lareau.

La perte de points d'inaptitude à vélo a des conséquences étonnantes. François Noël, un jeune homme qui roule beaucoup à vélo, a perdu six points. Par choix, il n'a pas de voiture, préférant utiliser Communauto. Or, ses six points perdus à vélo l'empêchent maintenant de louer une voiture de Communauto, où on a fixé la limite à cinq points d'inaptitude, confirme Monique Jasmin, adjointe administrative. Pour les conducteurs comptant moins de 72 mois d'expérience, la limite est de deux points.



## ÉDUCATION

## « Je veux sa tête sur son bureau »

Des étudiants favorables à la hausse des droits de scolarité reçoivent des menaces

ÉMILIE BILODEAU

Les étudiants qui s'affichent en faveur de la hausse des droits de scolarité ont la vie dure par les temps qui courent. La boîte courriel d'Arielle Grenier a été submergée de messages haineux après qu'elle eut dit à *La Presse* qu'elle se présenterait à ses cours même si son association se prononçait en faveur d'un débrayage.

D'autres ont utilisé les médias sociaux pour faire parvenir leurs menaces à la jeune femme. Sur la page Facebook de la faculté de science politique et de droit de l'UQAM, un étudiant a invité ses collègues à « inonder la messagerie d'Arielle Grenier de messages pro-greve et d'articles éclairés (pour) la pauvre brebis égaree ». L'auteur conclut sa note en écrivant: « Je veux sa tête sur son bureau. Point final. »

**« Le mouvement étudiant se dit partisan de la démocratie, mais il a très peu de respect pour les opinions des gens. »**

— Un étudiant de l'Université de Sherbrooke

M<sup>me</sup> Grenier, qui est l'une des porte-parole du Mouvement des étudiants socialement responsables, n'en est pas à ses premières menaces. Dans un cours de politique et économie de l'Université de Montréal, le professeur a demandé à sa classe de se prononcer sur la hausse des droits de scolarité. M<sup>me</sup> Grenier a osé prendre la parole, mais ses propos ont déclenché des huées dans l'auditorium de 300 personnes, soutient-elle.

« On peut dire que c'est une forme d'intimidation de huer une personne. Je me fais traiter d'extraterrestre. On me dit que je viens d'une autre planète », affirme celle qui étudie en sciences politiques.

Hier, lors de l'assemblée générale de son association étudiante, M<sup>me</sup> Grenier, qui portait le carré vert symbole des étudiants en faveur de la hausse des droits de scolarité, aurait aimé défendre son point de vue. La salle était pleine à craquer et le président de l'assemblée n'a pas semblé voir son bras s'agiter dans les airs. Elle a dû passer son tour.

À sa sortie de l'auditorium, des étudiants sont venus la voir, déçus parce qu'elle n'avait pas pu exprimer son point de vue. D'autres l'ont interpellée, en groupe de deux ou trois, pour carrément défier ses opinions.

M<sup>me</sup> Grenier croit que les étudiants doivent faire leur part pour permettre aux universités d'embaucher des enseignants compétents et pour réduire leur déficit. « En coupant deux bières par semaine, les étudiants réussiraient à absorber la hausse », résume-t-elle.

## Traité de fasciste

Arielle Grenier n'est pas la seule à subir les représailles de ses pairs. À l'Université de Sherbrooke, Frédéric Lamontagne s'est aussi fait conspuer dans une assemblée générale, l'hiver dernier. « On m'a hué et en sortant, il y a des petits amis avec un carré rouge qui m'ont traité de fasciste et m'ont suggéré de retourner dans mon Allemagne nazie », dit-il.

L'étudiant en sciences politiques appliquées croit que certaines personnes qui ont une opinion opposée à la sienne ne respectent pas la liberté d'expression. « Le mouvement étudiant se dit partisan de la démocratie, mais il a très peu de respect pour les opinions des gens », affirme-t-il.

À l'UQAM, un étudiant qui préfère taire son identité s'est fait bousculer, hier. « Je suis quand même grand et corpulent, mais un gars d'environ la même taille que moi m'a donné un coup d'épaule. Il avait un carré rouge. Les couloirs à l'UQAM sont larges. Il ne fallait vraiment pas vouloir me voir », affirme l'étudiant en économie. Malgré ce geste d'intimidation, il promet qu'il continuera de porter son carré vert, et ce, même à l'école.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Arielle Grenier, étudiante favorable à la hausse des droits de scolarité: « Je me fais traiter d'extraterrestre. On me dit que je viens d'une autre planète. »

## LE CARRÉ VERT : NOUVEAU SYMBOLE

Les étudiants appuyant la grève étudiante ont longtemps été seuls à défendre leur opinion dans les médias. Mais voilà que deux groupes de jeunes s'affichant pour la hausse des droits de scolarité commencent à faire entendre leur voix. Après le carré rouge arboré par les étudiants qui exigent que l'éducation soit accessible, ces deux groupes popularisent le carré vert:

**Le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec** possède un site internet, pourlahausse.com. Il compte plus de 2000 membres sur sa page Facebook.

**Le Regroupement des étudiants pour le respect de la liberté individuelle de choix** tient quant à lui un blogue où il encourage les étudiants à se présenter à leurs cours malgré les débrayages. Les administrateurs du site demeurent toutefois anonymes.

## UNE GRÈVE, UNE FACTURE

Les grèves étudiantes ne sont pas gratuites. Déjà, les universités et les cégeps ont commencé à dépenser de l'argent pour assurer la sécurité dans leur établissement. Si le semestre est prolongé, les universités devront aussi employer des chargés de cours et des étudiants (auxiliaires d'enseignement ou correcteurs, par exemple) plus longtemps. Les enseignants permanents, qui sont payés à l'année,

ne changent rien à la facture de la grève. Un semestre plus long peut également signifier une perte de revenus pour certains établissements. « À partir du mois de mai, on accueille beaucoup de congrès, colloques ou conférences à l'université. Si le trimestre se prolonge, ça veut dire qu'on ne pourra plus louer les salles parce qu'il faudra continuer à donner les cours. On risque de perdre des

revenus », affirme Jenny Desrochers, conseillère en relations de presse à l'UQAM. Il est encore trop tôt pour chiffrer le coût de la grève qui s'amorce puisqu'on ignore le nombre de cours qui seront perturbés et pendant combien de temps, explique-t-elle. Dans le cas où les étudiants feraient du grabuge, cela provoquerait également des dépenses imprévues.

— Émilie Bilodeau

## QUELQUES GRÈVES ÉTUDIANTES DANS L'HISTOIRE

Ce n'est pas d'hier que les étudiants sortent dans les rues pour défendre l'accès à l'éducation. Mais les grèves étudiantes ont-elles un impact sur les décisions des gouvernements? Leurs actions mènent parfois à quelques concessions.

Les étudiants demandent la création d'une deuxième université francophone à Montréal, la révision du régime de prêts et bourses et une réforme des cégeps. Au plus fort du mouvement, 23 cégeps et quelques départements universitaires sont en grève.

1968

Plusieurs étudiants concluent que le gouvernement est intraitable et gardent un sentiment de défaite. Pourtant, l'UQAM est fondée l'année suivante.

Une fois au pouvoir, en 1976, le Parti québécois met en veilleuse ses promesses électorales. Déjà 35 000 étudiants sont en grève lorsque l'UQAM se joint au mouvement. C'est la première fois qu'une université au complet est fermée pour une grève étudiante.

1978

Le gouvernement finit par faire quelques concessions comme une croissance progressive de l'aide financière, une diminution de la contribution des parents et des transferts progressifs vers les prêts et bourses.

Claude Ryan, à l'époque ministre de l'Éducation, déclare qu'il faut dégeler les droits de scolarité, mais aussi, qu'il y a trop d'universitaires au Québec. Vingt-cinq associations étudiantes déclenchent une grève.

1986

Robert Bourassa recule et affirme que son gouvernement maintiendra le gel des droits de scolarité jusqu'à la fin de son mandat.

Les libéraux décident de dégeler les droits de scolarité. Seuls Montréal et Rimouski connaissent une véritable mobilisation.

1990

Le gouvernement n'accorde aucune concession. La FECQ et la FEUQ sont créées à la suite de la défaite du mouvement étudiant.

Environ 250 000 étudiants se retrouvent en grève. Ils s'opposent à la coupe de 103 millions dans le régime de prêts et bourses annoncée un an plus tôt.

2005

Après six semaines de grève, la FECQ et la FEUQ arrivent à une entente de principe avec le ministre de l'Éducation qui consiste à réinvestir 482 millions dans les prêts et bourses pour les cinq années suivantes.

Source: site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante

**NATHALIE PETROWSKI**

COMME VOUS L'AMEZ LA PRESSE

# Lisette Lapointe contre la mine Jeffrey

EXCLUSIF

CHARLES CÔTÉ

La députée indépendante Lisette Lapointe veut que le Québec retire son appui financier à la réouverture de la mine d'amiante Jeffrey, à Asbestos.

Elle cite le plus récent rapport du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui conclut que l'amiante est cancérigène sous toutes ses formes après avoir passé en revue toutes les recherches à ce sujet.

«C'est la goutte d'eau, dit-elle. Maintenant qu'on a une revue complète de tout ce qui s'est fait, ça règle la question.»

Elle cite aussi la condamnation récente de deux industriels en Italie ainsi que les reportages diffusés à CBC et

à *Enquête*, au cours des dernières semaines, qui remettent en doute la recherche sur l'amiante menée à l'Université McGill.

M<sup>me</sup> Lapointe a l'intention de déposer aujourd'hui à l'Assemblée nationale une motion qui «exhorte le gouvernement du Québec à retirer son appui financier à la reprise de l'exploitation de l'amiante à la mine Jeffrey et demande au gouvernement fédéral d'en interdire l'exportation».

Le gouvernement du Québec a mis un prêt de 58 millions à la disposition d'un éventuel projet de relance de la mine.

L'entreprise Balcop travaille à un plan qui pourrait se concrétiser sous peu. Le projet est d'exploiter un nouveau secteur de la mine et d'exporter l'amiante en



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE  
Le gouvernement du Québec a mis un prêt de 58 millions à la disposition d'un éventuel projet de relance de la mine.

Inde pour sa transformation. Balcop affirme avoir environ 25 clients dans ce pays. «C'est scandaleux d'exporter

cette substance dans des pays comme l'Inde», dit M<sup>me</sup> Lapointe en entrevue avec *La Presse*.

Elle doute de la capacité de Balcop à surveiller la manutention de l'amiante chez ses clients en Inde. «Comment on va s'assurer qu'il y a de l'inspection en Inde? Franchement! On a de la misère ici à avoir des inspecteurs pour nos maisons de personnes âgées!»

Elle dit qu'il est temps pour le Québec de se rallier à l'opinion scientifique dominante qui prône l'abandon de l'amiante. «Il n'y a aucun moyen d'utiliser l'amiante de façon sécuritaire, dit-elle. Je ne connais aucune association médicale qui ne dit pas: "Il faut cesser l'exploitation et l'exportation." On est à l'envers de la mouvance internationale.»

M<sup>me</sup> Lapointe va plus loin que le Parti québécois, qui veut examiner en commission parlementaire l'exploitation de l'amiante à la lumière des nouvelles informations. Elle s'éloigne aussi des décisions prises par son mari, l'ex-premier ministre Jacques Parizeau, qui a participé en 1978 à la création de la Société nationale de l'amiante. «C'était vraiment une autre époque, dit M<sup>me</sup> Lapointe. Ce n'était pas clair à ce point-là, tous les dangers de l'amiante.»

AIR CANADA

## Des employés rejettent l'entente de principe

LA PRESSE CANADIENNE

Les bagagistes, les préposés à l'entretien et aux réparations et le personnel de piste d'Air Canada ont rejeté mercredi l'entente de principe conclue plus tôt ce mois-ci avec la plus importante société aérienne au pays, peu après que les régulateurs de vol eurent ratifié une nouvelle convention collective.

Les travailleurs représentés par l'Association

internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) ont voté à 65,6 pour cent en faveur du rejet de l'entente précédemment conclue. Celle-ci établissait les salaires, les avantages sociaux et d'autres conditions de travail.

Ce vote a été tenu une journée après que la compagnie aérienne eut annoncé que ses 74 régulateurs de vol travaillant au centre de contrôle

de l'exploitation réseau situé près de l'Aéroport international Lester B. Pearson de Toronto s'étaient prononcés en faveur de l'entente de cinq ans, en vigueur jusqu'au 29 février 2016.

Un porte-parole de l'AIMTA, le plus important syndicat chez Air Canada avec quelque 8600 membres, a déclaré que 78 % des employés ont donné au syndicat le droit de déclencher une

grève si une nouvelle entente ne peut être atteinte.

Cela ne signifie pas pour autant qu'une grève sera déclenchée, a précisé Bill Trbovich mercredi soir lors d'une entrevue. Il s'agit plutôt d'un signe démontrant que le syndicat a l'appui de ses membres si un arrêt de travail devait survenir, selon lui.

Air Canada a des problèmes avec les relations de travail depuis des années. Certains

employés amers tentent de regagner des avantages et des conditions salariales qu'ils avaient dû abandonner afin d'aider le transporteur à se restructurer en 2004.

Après s'être placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, en 2003, la compagnie aérienne avait notamment supprimé des emplois, baissé les salaires et sabré dans les avantages sociaux.

## Un fugitif américain arrêté à Montréal

LA PRESSE CANADIENNE

Un fugitif américain coupable d'agressions sexuelles et recherché depuis 10 ans par les autorités américaines a été arrêté mardi à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau, à Montréal.

Steven Dyer a omis, en janvier 2002, de se présenter devant les tribunaux après avoir été libéré sous caution. Quelques mois plus tard, en avril, il a été reconnu coupable in absentia de ces 13 chefs d'accusation d'agressions sexuelles à l'endroit de personnes d'âge mineur qui pesaient contre lui.

Il fait face à une peine minimale de 169 années d'emprisonnement aux États-Unis.

En décembre 2011, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a déterminé que Steven Dyer avait usurpé l'identité d'un citoyen canadien et qu'il résidait à Vancouver. L'ASFC a aussi découvert récemment qu'il se trouvait au Venezuela, et a pu l'identifier à son retour au pays, mardi soir.

Il est actuellement détenu à Montréal.

Extradition?

Steven Dyer pourrait faire face à la justice canadienne puisqu'il a usurpé l'identité d'un Canadien, ce qui est un crime, a précisé une porte-parole de l'ASFC, Véronique Lalime. Elle a ajouté que l'homme pourrait faire face

à une extradition, mais que les démarches étaient à l'étape «préliminaire» dans ce dossier.

Les autorités ont fait savoir que des discussions étaient en cours, hier, afin de déterminer si Steven Dyer devait être accusé d'entrée illégale au Canada ou s'il devrait être renvoyé immédiatement aux États-Unis.

Steven Dyer a fait l'objet de reportages à l'émission américaine de télévision *America's Most Wanted* au cours des deux dernières années. Selon ces reportages, l'homme était représentant des ventes pour une compagnie pharmaceutique à Scottsdale, en Arizona.

«Il se présentait comme un citoyen à l'aise financièrement, avec le cœur sur la main, et toujours prêt à aider les autres», indique-t-on sur le site web de l'émission. Entre 1999 et 2001, Steven Dyer aurait toutefois commis «l'irréparable», en se liant d'amitié avec un jeune garçon, lui donnant de l'alcool et l'emmenant dans des voyages pour gagner sa confiance, avant de l'agresser plusieurs fois pendant plus de 18 mois. Il a été accusé, par la suite, d'avoir commis des actes semblables à l'encontre d'un autre garçon.

À l'issue de sa première comparution en cour, Steven Dyer aurait persuadé le juge d'abaisser le montant de sa caution de 2,5 millions à 100 000\$, selon l'émission.

EN BREF

### Accusé d'avoir fauché deux septuagénaires

Yvan Grand-Maison, 40 ans, a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort d'une femme de 73 ans, Ngnan Wong Yee, et des blessures à son mari de 72 ans, Poom Huy Shuy. La collision est survenue mardi vers 19h30, au moment où le couple marchait en bordure de la rue Ceres, près de la rue Andras, à Dollard-des-Ormeaux. Le procureur de la Couronne Dennis Galiatsatos s'est opposé à la mise en liberté de M. Grand-Maison, qui a un antécédent de conduite avec facultés affaiblies, en 2004. L'homme, qui aurait lui-même subi un grave accident dans le passé, retournera devant le tribunal aujourd'hui pour son enquête sur cautionnement.

— Christiane Desjardins

### Les procureurs de la Couronne ont un nouveau patron

L'avocat Claude Lachapelle a hérité hier du poste de Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Sa nomination fait partie d'une série d'annonces diffusées hier soir par le Conseil des ministres par voie de communiqué. Tout d'abord désigné directeur adjoint par intérim au sein de l'institution juridique, le 8 décembre, M<sup>e</sup> Lachapelle occupera ses nouvelles fonctions à partir d'aujourd'hui. Il succède à Louis Dionne qui a été nommé juge à la Cour du Québec en novembre dernier. Le poste avait par la suite été occupé de façon intérimaire par M<sup>e</sup> Alain Perreault.

— La Presse Canadienne

GRANDE BIBLIOTHÈQUE



## LA NUIT BLANCHE MANGA

Une nuit festive signée Japon

Le samedi 25 février de 18 h à 3 h

manga.banq.qc.ca • f t

### LA NUIT BLANCHE MANGA

La Grande Bibliothèque ouvre toutes ses portes pour offrir une vaste programmation aux petits comme aux grands.

manga.banq.qc.ca

### LE JAPON À CHAQUE PAS - DÉAMBULATOIRE

Animations, créations, dégustations, musique à la japonaise à tous les niveaux de la Grande Bibliothèque.

De 21 h à minuit

### YOIGOSHI (NUIT BLANCHE)

Spectacle enlevé mettant en vedette écrivains et comédiens dans le hall. Une co-production BANQ-UNEQ

De 21 h à minuit

### LE BAL MANGA

Des cosplayers font la fête, défilent et dansent dans le hall au son de la musique pop. En collaboration avec Otakuthon

De minuit à 3 h

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal  
 ♿ Berri-UQAM ou autobus : 30, 15 et 125  
 514 873-1100 ou 1 800 363-9028

MONTRÉAL EN LUMIÈRE

NUIT BLANCHE À MONTRÉAL

Conseil des arts et des lettres Québec

Conseil des Arts du Canada Canada Council for the Arts

Washi shop

TAKUTHON Festival d'arts et de lettres

UNEQ

Bibliothèque et Archives nationales Québec

# Le régime syrien cible la presse

## Deux journalistes occidentaux meurent dans des bombardements à Homs

MATHIEU PERREAULT

Deux journalistes occidentaux ont été tués hier par les bombardements de l'armée à Homs, en Syrie. Selon un correspondant de *Libération* qui se trouvait récemment sur place, le centre de presse où ils ont trouvé la mort était délibérément ciblé par le gouvernement.

« On nous avait conseillé de quitter la ville, de toute urgence, en nous disant "s'ils vous trouvent, ils vous tueront" », a témoigné sur le site de *Libération* Jean-Pierre Perrin. « Je suis donc parti avec la journaliste du *Sunday Times*, mais elle, ensuite, a

Sri Lanka voilà une dizaine d'années et arborait depuis un cache-oeil noir. L'autre victime est Rémi Ochlik, photographe français de 28 ans lui aussi habitué à couvrir les conflits, qui travaillait pour divers quotidiens et magazines français et américains, dont *Le Monde* et le *Wall Street Journal*.

### Cibles délibérées

Le *Telegraph* a rapporté sur son site web que des conversations radio interceptées en Syrie prouvaient que l'armée syrienne visait délibérément les journalistes. M<sup>me</sup> Colvin avait plusieurs fois, dans des entrevues télévisées, accusé le

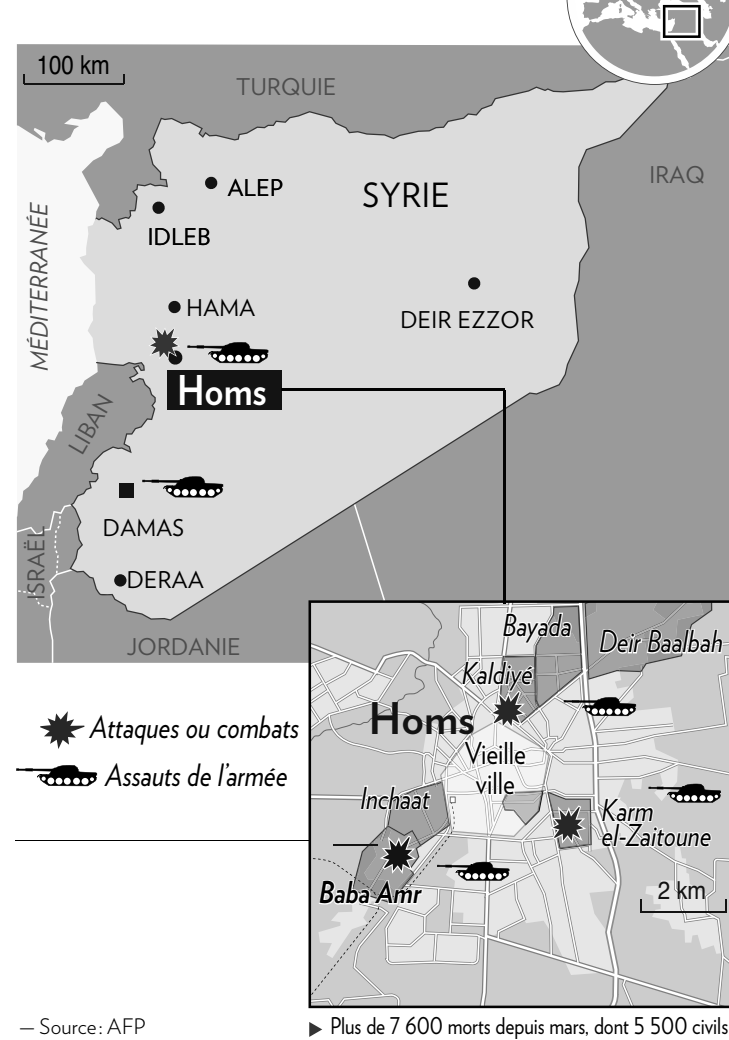
Anthony Shadid, est mort d'une crise d'asthme alors qu'il se préparait à quitter la Syrie, où il était entré clandestinement par la Turquie. Le journaliste de 43 ans, d'origine libanaise, avait remporté deux prix Pulitzer pour des reportages en Irak et au Liban.

### Année meurtrière

Selon Reporters sans frontières, le Moyen-Orient a été le lieu le plus dangereux pour les journalistes en 2011, avec 20 morts. Suivent l'Asie, avec 17 morts, et les Amériques, avec 13. En tout, 66 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 2011, contre 57 en 2010.

La couverture du Printemps arabe a été particulièrement dangereuse, les autorités libyennes, yéménites et bahreïnes ciblant délibérément les journalistes, selon le Committee to Protect Journalists, une ONG américaine. Au Canada, l'Observatoire du journalisme a signalé plusieurs cas de journalistes canadiens agressés ou intimidés durant la révolution égyptienne, dont des journalistes de TVA, de *La Presse* et de Radio-Canada. Une journaliste de CBS avait été violée au Caire en février 2011 par des opposants à Moubarak.

## HOMS SOUS LES BOMBES



— Source: AFP

► Plus de 7 600 morts depuis mars, dont 5 500 civils



PHOTOS ZOHRA BENSEMRA ET GONZALO FUENTES, REUTERS  
Les deux victimes d'hier: Marie Colvin, correspondante américaine du *Sunday Times*, et Rémi Ochlik, photographe français.

Selon la BBC, la Croix-Rouge tente depuis plusieurs jours de convaincre le gouvernement et les rebelles d'établir un cessez-le-feu pour évacuer les blessés à Homs, sans succès.

voulu y retourner quand elle a vu que l'offensive n'avait pas eu lieu. »

La journaliste du *Sunday Times* qui a perdu la vie à Homs est Marie Colvin, une Américaine de 56 ans habitée des zones de conflit. Elle avait notamment perdu un œil dans une fusillade au

président Bachar al-Assad de « meurtre ».

Selon la BBC, la Croix-Rouge tente depuis plusieurs jours de convaincre le gouvernement et les rebelles d'établir un cessez-le-feu pour évacuer les blessés, sans succès.

La semaine dernière, un journaliste du *New York Times*,

# Fuir la Syrie pour se faire soigner

## L'enfer des insurgés blessés, qui se réfugient par dizaines au Liban au péril de leur vie

Depuis trois mois, plus d'une centaine de blessés syriens ont trouvé refuge dans le nord du Liban. Simples citoyens, ou déserteurs de l'armée syrienne, ils sont soignés dans la plus grande discrétion. Notre collaborateur a pu visiter deux hôpitaux qui accueillent ces blessés et raconte ici leur calvaire.

THOMAS ABRALL  
COLLABORATION SPÉCIALE

TRIPOLI — La main agrippée à la barrière de son lit d'hôpital, Mohammad tente lentement de se redresser sur son oreiller. Quand il tire son drapeau, ses deux jambes, recroquevillées dans son jogging usé apparaissent figées.

Paralysé du milieu du ventre à la plante des pieds, il n'est pas certain de pouvoir remarcher un jour. « Je ne peux pas m'asseoir plus de 30 minutes », raconte le jeune homme de 20 ans, qui parle d'une voix à peine audible.

« La balle m'a d'abord touché le bras, et est allée se loger dans mes reins et ma colonne vertébrale », se rappelle Mohammad. « C'était un vendredi à la fin du mois de mai, nous organisons une manifestation dans le quartier de Bab al Sbaa, à Homs, pour démonter une statue d'Hafez al-Assad (le père de l'actuel président syrien). Les forces de sécurité se sont mises à nous tirer dessus. »

Amené par ses proches dans un hôpital à Homs, il est opéré quelques heures plus tard. On lui extrait la balle incrustée dans le bas du dos. Il passe ensuite plusieurs mois alité chez lui, avec un médecin qui vient épisodiquement lui rendre



PHOTO OMAR IBRAHIM, REUTERS  
Un voile représentant le drapeau de l'opposition syrienne recouvre le visage de cet homme qui est hospitalisé ces jours-ci à Tripoli (nord du Liban), après avoir été attaqué par les forces de sécurité de Bachar al-Assad à Homs et Qusair.

visite, puis ne peut plus venir pendant deux mois, pour des raisons de sécurité.

En décembre, sa famille en Syrie décide donc de l'expédier au Liban pour poursuivre ses soins de physiothérapie. Mohammad est transporté en voiture jusqu'à la frontière syrienne, puis emprunte des chemins de traverse avec des contrebandiers pour aboutir dans la région de Wadi Khaled, au nord du Liban. De là, il est emmené par la Croix-Rouge dans un hôpital privé de la banlieue de Tripoli, grande ville sunnite au nord du pays du Cèdre.

### Des dons pour soigner

À Tripoli, Mohammad est pris en charge par un réseau de militants syriens, les « comités de coordination des réfugiés syriens au Liban », créés en septembre dernier. Ce groupe a différentes tâches: enregistrement des réfugiés, coordination avec des associations caritatives libanaises, relations avec les médias étrangers, mais aussi soins des blessés.

« Nous finançons les traitements grâce à des donations

de médecins syriens dans le Golfe ou des associations caritatives libanaises et étrangères », explique Abou Omar, responsable de la question des blessés au sein des comités de coordination.

« Les blessés les plus graves sont transférés à l'hôpital gouvernemental, où les soins sont

High Commission for Syrian Relief (HCFSR), dont le siège principal est en Turquie et qui vient en aide aux blessés et réfugiés au Liban, en Turquie et Jordanie.

Le HCFSR a loué depuis deux mois plusieurs étages d'un hôpital — que l'on ne peut nommer par crainte de repré-

« Une minorité de blessés arrive à traverser la frontière avec le Liban. Ils ne peuvent pas entrer par les points de passage officiels, et sur le reste de la frontière, de nombreuses mines déposées par l'armée syrienne rendent le passage difficile. »

en général financés pendant 48 heures par le Haut Comité de secours, un organisme gouvernemental libanais. Ensuite, nous leur trouvons des places ailleurs et nous nous occupons du suivi », précise Abou Omar.

Une autre organisation s'occupe également des blessés syriens: il s'agit de la

couvertures, pas de télévision. Seule la salle de physiothérapie apparaît moderne et bien équipée.

Un médecin y fait un massage à un homme d'une cinquantaine d'années. Allongé sur le dos, il peine à respirer. « Pendant une semaine, il était inconscient. Les services de sécurité à Homs lui ont tiré 29 balles dans le corps, et il a dû subir trois opérations », nous explique-t-on.

### Déserteurs en convalescence

L'établissement accueille actuellement une quinzaine de blessés. « Depuis les bombardements à Homs au début du mois de février, 25 blessés sont arrivés dans tout le Liban, alors qu'il y en a eu près de 2000 », affirme l'homme qui gère le centre et se fait appeler Abou Raed.

« Une minorité de blessés arrive à traverser la frontière avec le Liban. Ils ne peuvent pas entrer par les points de passage officiels, et sur le reste de la frontière, de nombreuses mines déposées par l'armée syrienne rendent le passage difficile. La plupart des blessés sont encore soignés dans des hôpitaux de campagne en Syrie, car les hôpitaux gouvernementaux sont occupés par l'armée. »

Les blessés qui parviennent à franchir la frontière syro-libanaise arrivent désormais surtout dans la partie orientale du Liban, le long de la plaine de la Bekaa. Abou Raed ne s'en cache pas, son hôpital soigne également des déserteurs de l'Armée syrienne libre, qui combattent les forces loyales à Bachar al-Assad.

Ils viennent en particulier de la ville de Qusair, à 10 km de la frontière libanaise, au sud de Homs, importante poche de résistance au régime syrien. Au détour d'une porte, on aperçoit entre deux hommes assoupis un drapeau noir, blanc et vert avec trois étoiles rouges au milieu: l'emblème de la révolution syrienne.

## LE TOUR DU GLOBE

## ÉTATS-UNIS

## Duel acrimonieux Romney-Santorum

Mitt Romney a affronté hier soir son principal rival Rick Santorum, lors d'un débat télévisé à couteaux tirés dans l'Arizona. M. Romney a vivement critiqué l'ex-sénateur de Pennsylvanie assurant que «lors de son mandat au Sénat, les dépenses ont augmenté de 80% dans le budget fédéral». En revanche, MM. Romney et Santorum se sont accordés à dénoncer comme «inacceptable» le danger d'un Iran nucléaire. — AFP

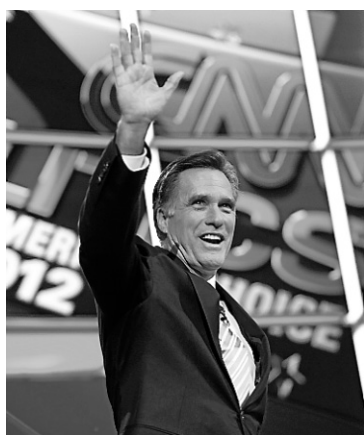


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE  
Mitt Romney

## ISRAËL

## Plan de construction en Cisjordanie

Israël a approuvé la légalisation et la construction de plusieurs centaines de logements pour des colons dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon l'association anti-colonisation Shalom Arshav (La Paix maintenant), il s'agit du plan de construction le plus important à ce jour du gouvernement de Benyamin Nétanyahou en Cisjordanie. — AFP

## IRAN

## Nucléaire : impasse dans les négociations

L'Iran s'est dit déterminé à poursuivre ses discussions avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, après un nouvel échec des pourparlers destinés à dissiper les doutes sur son programme nucléaire. Le chef de la délégation onusienne a dit hier qu'elle n'avait pas pu accéder au site militaire de Parchin, ni «formaliser la suite» des discussions. — AFP

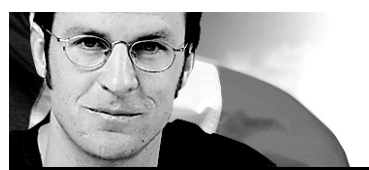
## LE CHIFFRE DU JOUR

7

Après le capitaine et son second, sept autres employés de la compagnie Costa Crociere sont poursuivis dans l'enquête sur le naufrage du *Costa Concordia* qui a fait 32 morts, dont une fillette de 5 ans, le 13 janvier aux abords de la petite île italienne du Giglio. Hier, les sauveteurs ont découvert dans l'épave huit nouveaux corps. — AFP

## FRANCE

## Les déboires de la Grèce pèsent sur la présidentielle



MARC THIBODEAU  
PARIS

Les déboires de la Grèce sont bien présents à l'esprit des Français et trouvent un large écho dans la campagne présidentielle en cours dans le pays.

Quelques heures après qu'Athènes et les autorités européennes eurent annoncé mardi la conclusion d'un plan de sauvetage d'une valeur de 230 milliards d'euros (305 milliards CAN), les députés français ont débattu à l'Assemblée nationale d'un traité européen qui entraînera la création d'un fond permanent de sauvetage pour la zone euro.

Il a été approuvé à l'issue d'un débat mouvementé au cours duquel les élus de la gauche se sont montrés divisés, suscitant les railleries de la droite au pouvoir.

Une vingtaine de députés socialistes ont voté contre la proposition alors que la direction de la formation avait appelé ses élus à s'abstenir.

Le premier ministre François Fillon a reproché à ses adversaires d'avoir commis une «faute historique» en agissant à l'encontre de «l'intérêt général» dans ce dossier.

Le nouveau fond, désigné



Le traité européen sur la création d'un fonds permanent de sauvetage de la zone euro a été adopté hier en France. Les élus socialistes se sont montrés divisés. La direction du parti — François Hollande en tête — prônait l'abstention.

comme le «mécanisme européen de stabilité», sera doté à terme de réserves de plus de 500 milliards d'euros (plus de 660 milliards CAN). Il doit servir à financer tout nouveau plan de sauvetage destiné à des pays de la zone euro.

## Second traité

La gauche s'oppose au fait que l'aide ne pourra être versée qu'aux pays ayant ratifié un second traité qui interdit les déficits et prévoit l'imposition de sanctions économiques automatiques en cas de débordements budgétaires.

Le candidat socialiste François Hollande entend renégocier ce second traité s'il est élu de manière à y introduire des «engagements forts en faveur de la croissance».

«Voter non donnerait le sentiment que nous refusons la solidarité. Voter oui, le sentiment que rien ne peut changer. Nous votons donc l'abstention», a expliqué le chef des députés socialistes à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault.

Le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, avait multiplié les

interventions dans les jours précédant le vote pour dénoncer les modalités d'utilisation du fonds. Elles visent, selon lui, à imposer à tous les États en besoin «la méthode d'assistance cruelle qui a été imposée à la Grèce». Le politicien d'extrême gauche a reproché aux socialistes de manquer de courage en choisissant l'abstention plutôt que le rejet.

Les écologistes ont aussi fustigé les modalités du nouveau fond de sauvetage, dans lequel la France doit injecter à moyen terme 16 milliards d'euros (21 milliards CAN) si

## DSK SERA INCULPÉ

Ressorti hier soir libre de 32 heures de garde à vue, l'ancien patron du FMI Dominique Strauss-Kahn sera convoqué le 28 mars pour être inculpé, notamment pour complicité de proxénétisme dans l'affaire dite du Carlton, selon une source judiciaire. M. Strauss-Kahn devrait être mis en examen «pour complicité de proxénétisme aggravé en bande organisée» et «recel d'abus de biens sociaux», a-t-on précisé de même source. Des infractions pour lesquelles les peines encourues sont respectivement de 20 ans de réclusion criminelle et de cinq ans d'emprisonnement. DSK a été interrogé pendant deux jours et une nuit au sujet de soirées libertines auxquelles il aurait pris part, notamment à Paris et Washington, afin de déterminer s'il savait que les femmes qui y participaient étaient des prostituées. M. Strauss-Kahn aura un agenda judiciaire chargé durant la deuxième quinzaine de mars : sept mois après le dépôt de la plainte pour agression sexuelle, il est également convoqué à New York le 15 mars pour la première audience dans la procédure civile intentée contre lui par la femme de chambre Nafissatou Diallo. Aucune information n'a filtré hier soir sur ses intentions concernant cette audience.

— d'après l'AFP

le Sénat l'approuve à son tour la semaine prochaine.

La candidate des Verts, Éva Joly, prévient que les difficultés rencontrées par la population grecque sont «un prélude de ce qui pourrait se passer en France» si les partisans des mesures d'austérité tous azimuts ont le dernier mot à l'échelle européenne.

Un sondage paru dimanche dans le journal *Sud Ouest* indique que près de 50% de la population pense que la France pourrait connaître la même situation que la Grèce dans un avenir rapproché.

Au moins 49 morts dans un drame ferroviaire en Argentine

## « Les freins ont lâché »

OLIVIER UBERTALLI  
COLLABORATION SPÉCIALE

BUENOS AIRES — La gare de Once a été transformée en hôpital de fortune. Dans le hall, les secours tentent de ranimer les passagers dans un état critique. Ils étaient 2000 à voyager quand le train bleu et blanc qui relie la banlieue ouest à la capitale argentine a violemment percuté les butoirs du quai.

Ses freins ne marchaient plus. C'est donc à 20 km/h que le train a déboulé dans la gare, affolant les passagers qui attendaient sur le quai. Les wagons se sont encastrés les uns dans les autres.

Bilan provisoire : au moins 49 morts et 600 blessés.

Des dizaines de passagers se sont retrouvés prisonniers de la ferraille broyée. Le terrible accident a eu lieu en pleine heure de pointe, en matinée, quand les Argentins se rendent à leur travail. Une cinquantaine d'ambulances ont été mobilisées. Mais les secouristes ont été dépassés par l'ampleur du drame.

## Réseau obsolète

«Tout a été filmé et pourra être étudié» pour les besoins de l'enquête, a estimé le ministre des Transports, Juan Pablo Schiavi.

Pour Monica Slotauer, une responsable d'entretien de



PHOTO JULIO SANDERS, REUTERS  
Le terrible accident a eu lieu en pleine heure de pointe, en matinée, quand les Argentins se rendent à leur travail.

ligne interrogée par la télévision argentine, «les freins ont lâché et c'est dû au manque d'investissements sur cette ligne». Déjà, plusieurs voix s'élèvent en Argentine pour dénoncer l'irresponsabilité des politiques locaux. Autrefois, le pays sud-américain disposait d'un des réseaux ferrés les plus vastes et modernes d'Amérique du Sud. Mais faute d'investissements argentins, le réseau est aujourd'hui obsolète.

Le réalisateur argentin Pino Solanas dénonce cette situation alarmante dans son documentaire *La prochaine gare*. Le train accidenté hier était en

service depuis plus de 50 ans. Il voyageait les portes ouvertes, comme cela arrive souvent en Argentine pour les vieux wagons où s'entassaient les passagers aux heures de pointe.

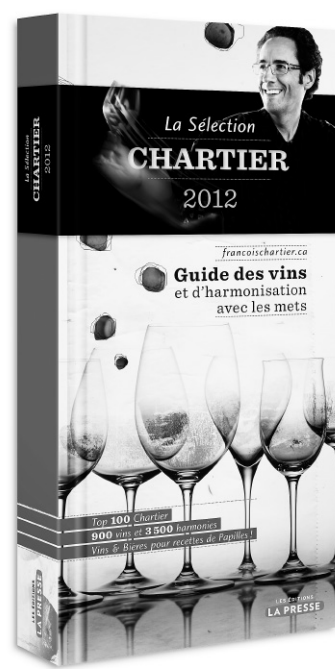
Au cours des derniers mois, les tragédies ferroviaires se sont multipliées dans la capitale argentine. En septembre dernier, un passage à niveau défectueux avait ainsi causé un accident fatal sur la même ligne, qui transporte 130 millions de personnes par an entre la banlieue ouest et le centre-ville. Deux trains avait percuté un bus. Bilan : une dizaine de morts et plus de 200 blessés.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE

EN FÉVRIER

Cinquante personnes gagneront le livre « La Sélection Chartier 2012 » et un sac réutilisable



les éditions LA PRESSE

À NE PAS MANQUER SAMEDI

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## 0,03 degré



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

À peine 0,03 degré Celsius: telle est la hausse de la température terrestre qui se produirait si tout le pétrole contenu dans les sables bitumineux canadiens était consommé. C'est 30 fois moins que la contribution du charbon au réchauffement climatique et 8 fois moins que celle du gaz naturel.

**Les sables bitumineux contribueraient 30 fois moins au réchauffement climatique que le charbon.**

Ces données résultent des calculs faits par des chercheurs canadiens, calculs publiés cette semaine dans la revue *Nature*. Le gouvernement Harper et l'industrie pétrolière se sont tout de suite félicités de ces résultats. «J'espère que cela va mettre un terme aux déclarations grossièrement exagérées faites par plusieurs personnes qui devraient être mieux informées», a lancé le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver.

Sans partager l'enthousiasme de M. Oliver, il faut admettre que cette étude change la donne, notamment parce que l'un de ses auteurs, le climatologue Andrew Weaver, ne peut pas être soupçonné de faire partie des «sceptiques» des changements climatiques. En effet, M. Weaver a participé à la rédaction des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du

climat (GIEC). «Pour ce qui est des changements climatiques, ce n'est pas le pétrole qui pose problème, constate-t-il aujourd'hui. C'est le charbon et le gaz non conventionnel».

S'ajoutant au rapport publié en 2010 par la Société royale du Canada, l'analyse du professeur Weaver met en perspective les risques à l'environnement posés par les sables bitumineux. Les militants écologistes ont mis beaucoup l'accent sur ce «pétrole sale». On comprend pourquoi: les méchants sont facilement identifiables – les pétrolières, les Albertains, Harper – et les méthodes d'extraction offrent des images horribles à souhait. Pourtant, si l'on compare les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites du puits à l'auto par le pétrole non conventionnel albertain à celles d'autres pétroles, l'écart n'est que de 5 % à 15 %. Le gros (75 % à 80 %) des émissions de GES attribuables au pétrole, quelle que soit sa source, est produit lorsque l'essence est brûlée par les moteurs des automobiles, bien après l'extraction et le raffinage. C'est pourquoi il y a une bonne dose d'hypocrisie dans la directive préparée par l'Union européenne visant à limiter l'importation du pétrole bitumineux. Cette directive fera l'objet d'un vote crucial aujourd'hui même.

Cela dit, bien que la contribution des sables bitumineux au réchauffement de la planète soit beaucoup moins grande qu'on l'a prétendu, les gouvernements et l'industrie d'ici ont toujours la responsabilité de nettoyer les méthodes d'extraction du pétrole albertain. En effet, l'exploitation de cette ressource sera de loin la principale cause de l'augmentation des émissions de GES au Canada au cours des prochaines années. De plus, cette industrie cause de graves dommages à l'environnement du Nord de l'Alberta. Dans le contexte canadien, l'attentisme du gouvernement Harper est donc inadmissible.

## Plus tard, l'austérité



VINCENT BROUSSEAU-POULIOT  
 vbpouliot@lapresse.ca

Les Européens au chômage en raison des mesures d'austérité de leurs gouvernements n'en reviendraient pas: un pays en bonne santé financière comme le Canada qui prépare des coupes budgétaires au nom de la lutte contre le déficit!

C'est pourtant le plan du ministre fédéral des Finances Jim Flaherty. Deux scénarios sont à l'étude en vue du budget: réduire de 5 % ou 10 % le budget d'opération de 80 milliards des

**Quand on a le luxe d'attendre une éclaircie, on ne choisit pas l'austérité pour l'austérité.**

ministères, soit 4 ou 8 milliards par année. En réduisant la taille du gouvernement, Ottawa veut respecter une promesse électorale (on parlait alors de 5 %) mais aussi réduire le déficit plus tôt que prévu.

Les agences de notation Moody's et Fitch s'inquiètent des conséquences de ces coupes budgétaires sur l'économie canadienne, qui montre des signes de ralentissement. D'autant plus que les finances publiques du Canada sont les plus solides du G8. Il n'y a pas de péril en la demeure comme en Europe, où plusieurs pays ont adopté des mesures d'austérité de façon imposée (sans plan de sauvetage, la Grèce, le Portugal et l'Irlande n'auraient pas pu payer leurs emprunts) ou volontaire (Espagne, Italie, Grande-Bretagne) pour assainir leurs finances publiques.

L'exemple britannique est frappant. Même si sa dette est moins élevée que celle de la France, la Grande-Bretagne a mis toutes ses énergies à réduire son déficit, gonflant il est vrai. Pour l'instant, les résultats sont mitigés: le déficit a diminué, mais la croissance économique est aussi à la baisse, l'économie récupère moins vite que durant la Grande Dépression, le poids de la dette nette de l'État a augmenté de 68 % à 74 % du PIB en 2011 et les compressions budgétaires ne font que commencer.

À la défense de Jim Flaherty, le plan d'Ottawa n'a rien à voir avec le remède de cheval adopté par Londres. Selon le scénario choisi, les coupes du gouvernement Harper représenteraient 0,3 % ou 0,6 % du PIB, comparativement à environ 6 % de l'économie pour les mesures d'austérité britanniques en 2016-2017.

Le Fonds monétaire international incite à la prudence les gouvernements tentés de sabrer trop vite leurs dépenses au nom de la lutte contre le déficit. «Peser sur les freins trop rapidement va nuire à la reprise économique et aggraver la situation de l'emploi. [...] Bien que les marchés n'aient pas un seuil d'endettement élevé, ils aiment encore moins une croissance économique faible», a écrit sa directrice générale Christine Lagarde en août.

En période de ralentissement économique, l'austérité est un remède de dernier recours pour sauver les patients dont l'état est critique. En novembre, l'économie a reculé légèrement au Canada et stagné au Québec. Le Canada ne souffrant pas d'endettement excessif, le gouvernement Harper peut se permettre d'attendre le retour d'une croissance économique plus solide avant de faire les coupes budgétaires promises en campagne électorale. D'autant plus que majoritaire, il a plusieurs années devant lui.

Quand on a le luxe d'attendre une éclaircie, on ne choisit pas l'austérité pour l'austérité.

## COMMISSION CHARBONNEAU: C'EST PARTI! 1-855-333-CEIC



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

### LAPRESSE.CA/DÉBATS

#### LE DÉBAT DU JOUR

#### COMMISSION CHARBONNEAU: AVEZ-VOUS CONFIANCE?

Jusqu'à présent, les gestes posés par la commission Charbonneau vous inspirent-ils confiance? L'appel à tous les citoyens afin qu'ils dévoilent des cas de collusion dans la construction? Le fait que les audiences publiques ne commenceront qu'en mai?

Lisez le point de vue, notamment, de Pierre Simard, Gaétan Frigon, Mélanie Dugré... et surtout, faites valoir le vôtre.

#### QUESTION DU JOUR

Si vous étiez témoin de cas de collusion dans la construction, seriez-vous disposé à en informer la commission Charbonneau?

- Oui, 68 %
- Non, 18 %
- Ne sais pas, 14 %

Résultats à 19h hier: 10 521 répondants

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO > UN RADAR PHOTO. C'EST BIEN, MAIS DIX, C'EST MIEUX par François Cardinal

## OPINION

## À quand notre Drummond?

Tout comme l'Ontario, le Québec devrait enlever ses lunettes roses et réformer ses services publics



MARTIN COITEUX  
 L'auteur est professeur au service de l'enseignement des affaires internationales à HEC Montréal.

En confiant à Don Drummond le mandat de lui suggérer des moyens pour maintenir les services publics tout en assainissant les finances de la province, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, s'exposait au choc de la vérité. L'économiste réputé qui a accompagné Paul Martin dans l'élimination du déficit budgétaire fédéral n'aurait certainement pas porté des lunettes roses.

Si l'Ontario n'ajuste aucun paramètre de sa fiscalité et de ses programmes actuels, le poids de sa dette rejoindra bientôt celui de la province la plus endettée du pays, le Québec. Pour éviter ce sort, la province doit s'imposer une longue et inédite période d'austérité. Au cours de cette longue période, les dépenses de programme ne devront croître qu'à un rythme annuel de 0,8 %.

Pour mettre les choses en perspective, 0,8 % c'est plus de deux fois moins que l'objectif que s'est fixé le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand. Sachant que le gouvernement de M. McGuinty est minoritaire et sachant que M. Bachand n'arrive pas de toute façon à atteindre son objectif pourtant moins contraignant, on comprend ce qui s'en vient pour l'Ontario. Ce n'est pas seulement le poids de

sa dette qui se rapprochera de celui du Québec, c'est aussi la lourdeur de ses impôts. Cette nouvelle ne sera bonne ni pour l'Ontario ni pour le Québec.

En Ontario comme au Québec, le diagnostic du rapport Drummond n'aura alors rien perdu de son actualité. Pour dompter la bête de l'endettement public et des impôts croissants, le remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne suffira pas. Il faudra nécessairement réformer en profondeur la manière de livrer les services publics essentiels tout en réduisant l'enveloppe budgétaire destinée à ceux qui ne le sont pas. Les Québécois ont donc

**Pour dompter la bête de l'endettement public et des impôts croissants, le remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne suffira pas.**

tout intérêt à lire attentivement les 362 recommandations que compte le rapport Drummond. Tôt ou tard, nombre d'entre elles s'appliqueront à leur situation.

Par exemple, le Québec est en train d'augmenter les droits de scolarité universitaires. N'aurait-il pas dû en retour demander aux universités de contenir beaucoup plus sérieusement la croissance de leurs propres coûts? C'est ce que recommande Don Drummond

pour l'Ontario en appelant à une vaste rationalisation des programmes universitaires ainsi qu'à une différenciation des institutions et des professeurs sur le plan de l'importance relative accordée à l'enseignement ou à la recherche.

Le Québec est aussi et de loin la province canadienne la plus généreuse en matière de subventions aux entreprises. N'aurait-il pas avantage à s'inspirer d'une autre recommandation du rapport Drummond, laquelle propose de faire table rase des programmes actuels pour recommencer avec une enveloppe réduite destinée uniquement à favoriser la croissance de la productivité?

Et puis, il y a aussi une foule de recommandations touchant le secteur de la santé qui, au Québec comme en Ontario, continue de dévorer l'essentiel de la croissance des impôts sans pour autant livrer la marchandise attendue. Ce ne sont là que quelques exemples. La liste des parallèles est bien plus longue.

Les deux provinces sont appelées à connaître une longue période de croissance plus lente au cours de laquelle elles devront faire des choix douloureux. Malheureusement, les Québécois comme les Ontariens rechignent encore à enlever ces lunettes roses qui les empêchent de voir la réalité.

Finalement, ce que Don Drummond demande de ses concitoyens est simple, bien qu'essentiel. Il leur demande d'enlever ces lunettes roses avant que les marchés ne le fassent à leur place. À quand un Don Drummond au Québec?

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Il est facile de blâmer la police parce qu'elle fait simplement son travail en distribuant des contraventions aux itinérants. Et si elle ne le fait pas, on la blâmera encore. La répression ne marche pas, dit-on. Et la compassion elle, fonctionne-t-elle? Les refuges et toutes ces bonnes œuvres qui visent à aider les itinérants, depuis toutes ces années, ont-ils contribué à diminuer leur nombre? Mais il n'est pas *politically correct* de dire ça, n'est-ce pas? Blâmons la police, ça, c'est correct.

— Bernard Marcoux, écrivain

## Le mépris de l'Ouest



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

C'était en 1985, quelques mois après la prise du pouvoir de Brian Mulroney. J'avais participé à un colloque à Ottawa où se trouvait aussi l'ancien ministre libéral Gérard Pelletier. Il m'avait gentiment offert de me ramener à Montréal dans sa voiture. Sitôt sur la route, il s'est lancé dans une diatribe contre le nouveau gouvernement conservateur, une diatribe qui allait durer jusqu'à Montréal, et qui m'a stupéfiée par sa charge de hargne.

J'étais d'autant plus médusée que M. Pelletier, qui avait été mon patron à *La Presse*, m'était toujours apparu comme un modèle de modération et de tolérance. J'ai fini par comprendre que cette surprenante diabolisation du gouvernement

**Les libéraux se prennent encore et toujours pour les seuls titulaires légitimes du pouvoir fédéral.**

Mulroney, un gouvernement pourtant très proche des valeurs libérales, tenait au fait que les libéraux se considéraient comme le «natural governing party of Canada».

À leurs yeux, les conservateurs avaient usurpé un pouvoir qui leur revenait de droit. Le Canada, la vraie nature du Canada, c'était le Parti libéral.

Dans les récentes tirades de Justin Trudeau contre le gouvernement Harper, j'ai cru réentendre la voix de M. Pelletier, qui était, rappelons-le, le meilleur ami de son père.

Les conservateurs de M. Harper sont certes beaucoup plus radicaux que ceux de M. Mulroney, et il est normal que les premiers suscitent beaucoup plus d'opposition, mais il y a des similitudes entre ces deux générations de libéraux qui se prennent encore et toujours pour les seuls titulaires légitimes du pouvoir fédéral.

Tout comme Gérard Pelletier prédisait (à tort) que le gouvernement Mulroney menerait le pays à sa perte, Justin Trudeau procède à la diabolisation du gouvernement Harper à coup d'exagérations grossières (ainsi, il prévoit l'interdiction de l'avortement et du mariage gai, des dangers inexistantes).

En affirmant que les Canadiens qui ont mené le PCC au pouvoir ont perverti «son» Canada au point de lui faire envisager la sécession du Québec comme un moindre mal, Justin Trudeau trahit son mépris pour l'ouest du pays, les régions rurales et les populations modestes de la banlieue ontarienne, là précisément où vivent les gens qui ont mené les conservateurs de Harper au pouvoir.

En même temps, il flatte tous les préjugés courants des Québécois sur les «red necks».

On peut désapprouver nombre d'orientations du gouvernement Harper (c'est mon cas). Mais n'y a-t-il pas une telle chose que l'alternance, et la diversité des opinions et des sensibilités politiques?

Avant de traiter de barbares ceux qui ont applaudi à l'abolition du registre des armes à feu, il faudrait comprendre que cette question était, pour l'Ouest, un marqueur identitaire... tout comme ce l'était, d'ailleurs, dans nombre de régions rurales, y compris au Québec.

Pour ces populations, cette loi réprouvée par les petits bourgeois urbains était une victoire importante et symbolique, une façon d'affirmer leurs propres valeurs, notamment l'exaltation des libertés individuelles face à un État envahissant. Sur cette question d'ailleurs, le NPD, qui représente plusieurs comtés ruraux, a été beaucoup plus réservé que les libéraux.

Ne nous étonnons pas de ce que le PLC soit pratiquement inexistant à l'ouest de l'Ontario depuis des décennies, depuis en fait le fameux «programme national de l'énergie» du gouvernement Trudeau, qui spoliait l'Alberta des revenus de ses ressources énergétiques au profit des consommateurs de l'Est. (Qu'aurait-on dit si Ottawa s'était accaparé les revenus d'Hydro-Québec pour avantager d'autres provinces?)

Ce n'est pas avec des envolées comme celles de Justin Trudeau que le PLC regagnera le terrain perdu. Et ce n'est pas ce genre de discours, axé sur le mépris de la culture politique de l'«autre», qui aidera le Canada et le Québec à traverser intelligemment les années Harper.

# Pourquoi nous punir?

Le personnel des écoles fait déjà beaucoup pour combattre l'intimidation



JACINTHE BÉLAÏR  
Enseignante de français au secondaire à Saint-Hubert, l'auteure s'adresse à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

M<sup>me</sup> Beauchamp, vous avez partiellement raison. Mais vous avez surtout tort.

En voulant vous attaquer à l'intimidation chez les jeunes, en définissant de façon claire ce qu'elle est aux yeux du gouvernement, en vous indignant devant l'inaction et le silence des témoins, en tout cela, vous avez raison.

Là où vous avez tort, c'est lorsque vous sous-entendez que les témoins qui n'agissent pas sont les membres du personnel des écoles.

Vous avez aussi tort lorsque vous dites que les ressources présentes dans les écoles sont suffisantes pour assumer toutes les nouvelles responsabilités que votre projet de loi veut leur donner.

Vous vous trompez lorsque vous pensez qu'il suffit d'interdire l'intimidation pour l'enrayer.

Et là où vous et beaucoup d'autres personnes avez toujours tort, c'est lorsque vous pensez que les jeunes sont les seules victimes d'intimidation.

Ce projet de loi n'est qu'une parure, une impression à donner. Un cadeau pour les citoyens. «Nous sommes là pour agir!» affirmez-vous. «Si les écoles ne font rien, nous leur montrerons ce qu'il faut faire!» La base de votre raisonnement est que dans toutes les écoles, on ferme les yeux sur l'intimidation, on délaisse les victimes, on minimise les faits, on voit des actes de violence inadmissibles sans pour autant poser le moindre geste. Et il semblerait que vous vouliez que l'ensemble des citoyens nous voie comme de vilains enfants qu'il faudrait chicaner.

Dans votre projet de loi, ce que nous voyons, c'est que notre supposée inaction est la cause de l'intimidation scolaire. Punissons les écoles (c'est bien ce que je comprends par «sanctions pécuniaires») et l'intimidation disparaîtra.

Mais quelle image du personnel des écoles essayez-vous donc de donner aux citoyens en vous permettant de tels sous-entendus? N'avez-vous donc pas constaté que de nombreuses écoles ont déjà un protocole d'action spécifique à



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Madame la ministre, vous avez tort lorsque vous dites que les ressources présentes dans les écoles sont suffisantes pour assumer les nouvelles responsabilités que votre projet de loi veut leur donner.

l'intimidation? Que celles qui n'en ont pas ont déjà généralement enclenché un processus pour le produire?

Nous avons constaté le drame de Marjorie et nous sommes désolés devant l'inaction des témoins. À notre école, nous avons agi. Bien avant vous. Parce que l'intimidation n'a pas commencé avec la jeune Marjorie, et elle ne s'arrêtera malheureusement pas avec elle.

**Au lieu d'un projet de loi qui punit après, peut-on mettre en place des moyens, des outils pour agir avant?**

Depuis plusieurs années, dans beaucoup d'écoles, nous avons créé des examens et des exercices basés sur des textes sur l'intimidation. Nous avons créé des comités responsables du dossier. Nous avons discuté, en long et en large, avec nos élèves au sujet des événements. Nous leur avons fait écrire des textes et les jeunes se sont exprimés sur le sujet. Nous avons créé des services anonymes de dénonciation, des boîtes aux lettres,

des courriels. Nous sommes intervenus, nous avons suspendu et chicané, nous avons appelé des parents et inventé du temps pour sensibiliser les élèves. Nous avons agi. Du mieux que nous le pouvons, dans les limites de notre formation et de nos ressources, nous avons agi.

Ce n'est pas suffisant. Nous le savons. Il faut faire plus.

Sauf que punir n'est pas agir. Punir, c'est ce qu'on fait quand tout ce qu'on a essayé de faire pour prévenir n'a pas fonctionné. Au lieu d'un projet de loi qui punit après, peut-on mettre en place des moyens, des outils pour agir avant?

Aidez-nous à prévenir. Donnez-nous du temps de libération pour cette personne-référence que vous voulez que les écoles nomment. Donnez-nous les ressources financières pour des conférenciers, pour des formations d'intervenants et de médiateurs parmi les jeunes. Donnez-nous plus de surveillants d'école, des gardes de sécurité qui circulent partout. Donnez-nous des systèmes de sécurité avec des caméras dans tous les corridors. Aidez-nous à faire comprendre aux jeunes qu'il existe une différence primordiale entre dénonciation et délation.

# Une aide bourrée de lacunes

Trop inaccessible, le programme de prêts et bourses ne compensera pas la hausse des droits de scolarité

CHRISTINE LABRIE

L'auteure est étudiante à l'Université de Sherbrooke.

Le programme de prêts et bourses compenserait la hausse des droits de scolarité, entend-on souvent. Or, ce programme répond aux besoins réels de très peu d'étudiants.

L'utilisation d'un programme de prêts et bourses implique systématiquement l'endettement du bénéficiaire. Chanceux sont ceux qui peuvent s'en passer et qui paient leurs études autrement, en étant financés par leurs parents, ou en occupant un emploi bien rémunéré.

Pour les étudiants dont les parents ne peuvent contribuer financièrement, qui occupent un emploi au salaire minimum ou qui ne peuvent travailler pendant leurs études (stages non rémunérés très accaparants, horaires de formation variables, personnes à charge), l'endettement est la seule solution pour s'éduquer. Ils ont alors recours à l'Aide financière aux études (AFE), mais ce programme comporte des lacunes.

Nombreux sont les étudiants qui ne peuvent bénéficier de l'aide en raison du revenu de leurs parents, car même s'ils ne contribuent pas aux études de leurs enfants (par manque de moyens réels, par désintérêt ou parce qu'ils n'acceptent pas leur choix de formation), le gouvernement considère que ces étudiants se font payer leurs études. En 2008-2009, un étudiant sur six qui en faisait la demande n'était pas admissible à l'AFE.

Les étudiants qui ont accès à l'aide gouvernementale rencontrent aussi d'autres problèmes. Un étudiant qui bénéficie des prêts et bourses et qui interrompt ses

études ou qui étudie à temps partiel doit commencer à rembourser sa dette, qu'il ait obtenu son diplôme ou non, qu'il détienne un emploi ou non.

Un étudiant qui devient parent pendant ses études, comme cela m'est arrivé, ne peut les interrompre s'il n'est pas en mesure de commencer à payer sa dette six mois après l'interruption. J'ai eu à entreprendre un semestre sept jours après la naissance de mon deuxième enfant, parce qu'autrement, on aurait exigé de moi que je rembourse ma dette, alors que je ne pouvais réalistement pas travailler. Cette situation a occasionné un

**Compter sur les prêts et bourses pour maintenir l'accessibilité à l'éducation en dépit d'une hausse des droits de scolarité, c'est comme compter sur une barque percée pour sauver les passagers d'un paquebot qui coule.**

grand stress pour moi et ma famille; aux examens finaux en décembre, je n'avais pas dormi plus de cinq heures d'affilée depuis le mois d'août.

Puisqu'il est difficile d'être inscrit à cinq cours par semestre tout en s'occupant de ses enfants, il m'a fallu à de nombreuses reprises m'inscrire à quatre cours. Cela donne droit à un statut d'étudiant à temps plein, mais prolonge la durée des études. Ainsi, sans avoir terminé mes études, j'ai atteint cette année le nombre maximum de mois

d'admissibilité aux bourses. Dès ce printemps, toute l'«aide» qui m'est versée l'est sous forme de prêt, donc de dette. Je suis coincée entre deux situations désagréables: mettre fin à mes études sans avoir obtenu mon diplôme, dans le but de minimiser ma dette, ou faire vivre ma famille pendant une année complète sur un prêt et faire passer ma dette accumulée de 17 000\$ à 29 000\$.

Le programme de prêts et bourses est absolument nécessaire, et je suis heureuse d'avoir pu en bénéficier, malgré toutes ses contraintes. Mais il n'est pas une panacée, et ceux qui affirment que la hausse des droits de scolarité n'aura pas d'impact en raison de l'existence de ce programme doivent en prendre conscience.

Tous les étudiants qui peuvent s'en passer s'en réjouissent, ou du moins ils devraient le faire. Or, la hausse des frais obligera un plus grand nombre d'étudiants à se tourner vers cette aide et à plonger directement dans l'endettement, alors que la société dénonce l'endettement croissant des ménages.

Compter sur les prêts et bourses pour maintenir l'accessibilité à l'éducation en dépit d'une hausse des droits de scolarité, c'est comme compter sur une barque percée pour sauver les passagers d'un paquebot qui coule.

➤ LAPRESSE.CA

**DROITS DE SCOLARITÉ**

Deux autres opinions sur la hausse des droits de scolarité à lire sur [www.lapresse.ca/debats](http://www.lapresse.ca/debats)

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

RÉDACTION 514.285.7070  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
[www.lapresse.ca/abonnement](http://www.lapresse.ca/abonnement)

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
[petitesannonces@lapresse.ca](mailto:petitesannonces@lapresse.ca)

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? [forum@lapresse.ca](mailto:forum@lapresse.ca)

DÉCÈS 514.285.6816  
[deces@lapresse.ca](mailto:deces@lapresse.ca)

CARRIÈRES 514.285.7320  
[carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de La Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Bénédictine dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. Inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

